

08bis/10

CONSEIL DE L'INSTITUT
PROCÈS-VERBAL
DE LA SÉANCE DU 17 OCTOBRE 2023

Présents :

Laurence BERTRAND DORLEAC, Alain CHATRIOT, Nicolas CHAUSSIN, Kevin COHEN, Simon CORDONNIER, Quentin COTON, Audrey COURIOL, Antoine DEFRUIT, Pascale EISENBERGER, Inès FONTENELLE, Damien GARCIA, Mia GUESSAB, François HEILBRONN, Emeric HENRY Angèle KEIME VANDUICK, Eberhard KIENLE, Marie-Christine LEMARDELEY, Adrien LEHMAN, Louise LETOURNEUR, Chiara MARTINELLI, Bathylle MISSIKA, Catherine SUEUR, Dina WAKED.

Absents ou excusés :

Fabrice BOUJAABA, Yannig GOURMELON, Jérôme GUEDJ, Jean-François HUCHET, Olivier ROZENBERG, Dominique TAFFIN, Louise WAGENER, François WERNER.

Assistaient à la séance :

Amélie ANTOINE AUDO	Directrice des études et des partenariats
Pauline BENSOUSSAN	Directrice des admissions
Anne Solène DE ROUX	Directrice adjointe de la formation et de la recherche
Myriam DUBOIS-MONKACHI	Directrice de la scolarité et de la réussite étudiante
Julie EYMANN	Représentante du recteur de Paris
Michel GARDETTE	Directeur délégué
Ismahane GASMI	Chargée de mission
Sergei GURIEV	Directeur de la formation et de la recherche
Charlotte HALPERN	Directrice de l'institut des transformations environnementales
Arnaud JULLIAN	Secrétaire général de l'Institut d'études politiques
Héloïse LAMMENS	Responsable transition écologique
Mathias VICHERAT	Directeur de l'IEP de Paris
Kate VIVIAN	Directrice de l'engagement

*

* *

I.	Bilan de la campagne d'admission 2023	2
II.	Point d'étape relatif à la stratégie climat de Sciences Po	7
III.	Présentation de l'Institut pour les transformations environnementales	13
IV.	Présentation du baromètre 2022 de satisfaction des étudiants	19
V.	Échange d'informations sur des questions diverses	25

**CONSEIL DE L'INSTITUT
PROCÈS-VERBAL
DE LA SÉANCE DU 17 OCTOBRE 2023**

La séance est ouverte à 9 h 07 par Dina WAKED.

Dina WAKED

Bonjour à toutes et tous. Pour notre premier point, je souhaite la bienvenue à Pauline BENSOUSSAN. C'est un plaisir de te revoir parmi nous. Je te laisse la parole pour discuter le bilan de la campagne d'admission 2023.

I. BILAN DE LA CAMPAGNE D'ADMISSION 2023

Pauline BENSOUSSAN

Bonjour à toutes et tous. C'est un grand plaisir pour moi de vous présenter aujourd'hui le bilan des admissions 2023, qui est le fruit d'une mobilisation institutionnelle très forte. Je tiens à remercier l'ensemble des évaluateurs, parmi eux, les enseignants, à la fois enseignants de la faculté permanente et de nombreux enseignants vacataires, les équipes pédagogiques et également, pour le collège universitaire, des enseignants du secondaire qui sont mobilisés tous les ans auprès de nous. Pour ma part, ayant pris mes fonctions mi-mai, je n'ai que très légèrement contribué à cette campagne 2023. J'ai grand plaisir à vous la présenter. Je vais vous présenter à la fois le bilan 2023, mais également vous dire quelques mots sur 2024, et même 2025. Dans ce bilan, il nous a semblé important de rappeler les cibles d'effectifs en première année du collège universitaire et en première année de master, mais également les objectifs institutionnels que nous avons en termes d'excellence académique, de diversité sociale et territoriale et d'ouverture géographique, avec notamment l'objectif d'internationalisation de nos cohortes d'étudiants. Supposant que vous ayez pris connaissance du bilan, je vais focaliser ma présentation que sur 4 tableaux. Il n'a pas été facile de les sélectionner. Les 2 premiers concernent le collège universitaire, les 2 suivants, les masters et pour le doctorat, je vous prie de bien vouloir nous excuser, nous n'avons pas encore consolidé les données sur les candidats. Une annexe vous sera envoyée dans les semaines à venir. Pour le collège universitaire, le nombre de candidatures reste très élevé puisque nous avons un peu plus de 14 000 candidats pour Sciences Po répartis en 4 voies d'admission. Les 2 voies qui ont connu une augmentation assez significative par rapport à 2022 sont la voie CEP, puisque nous avons notamment intégré 63 nouveaux lycées et les doubles diplômes qui restent très attractifs, tant au niveau du collège universitaire qu'au niveau des masters. Nous avons admis une cohorte qui, en grande partie, est relativement facile, puisque nous avons des listes d'attentes sur Parcoursup. Nous avons admis 1 200 candidats, ce qui correspond au présent, car quand certains candidats, peu nombreux, déclinent notre offre, nous pouvons appeler d'autres candidats que nous avons classé sur liste d'attente. Nous avons aussi cette année décidé de voir plus de candidats à l'oral. C'était un souhait pour donner plus de chance à nos candidats d'avoir une première rencontre avec nous. Je tiens également à remercier les 6 présidents de jury qui travaillent auprès de nous et qui jouent un rôle très important au niveau des masters et au niveau du collège universitaire, notamment dans la gestion et dans les discussions sur les 4 jurys. Certains candidats ont leur dossier discuter lors des différents jurys. Le résultat très concret de la campagne 2023 pour le collège universitaire se résume dans le tableau en page 5 où vous avez la cohorte de nos étudiants. À peu près 60 % de nos étudiants sont sur les campus de Reims et de Paris, le reste est réparti dans les autres 5 campus. Nous avons un taux d'internationalisation de nos diplômants de 30 %. Il faut se rappeler que, à cela, se rajoutent chaque semestre à peu près 1 000 étudiants en échange qui sont répartis sur les 7 campus, principalement les campus parisiens et celui de Reims. Nous avons toujours une attractivité très forte sur les filles. Notamment sur la promotion, il serait important d'essayer de convaincre les candidats garçons de nous rejoindre. À ce jour, les chiffres ne sont pas encore tout à fait stabilisés, donc ça risque d'augmenter légèrement pour le taux de boursiers du Crous qui s'élève à 28 %, ce qui est très proche de notre objectif

institutionnel. Côté master, nous avons également près de 10 000 candidats qui ont postulé. À cela, se rajoutent les 1 386 étudiants du collège universitaire qui ont décidé de poursuivre leurs études à Sciences Po. Parmi eux, il y en a 111 qui ont décidé de postuler à un double diplôme. À cela, se rajoutent 130 qui ont également décidé de postuler au double diplôme que nous avons avec HEC, qui est un double diplôme dit fermé, c'est-à-dire, qu'il n'est pas ouvert aux candidats primo-arrivants. C'est une des raisons pour lesquelles le chiffre n'apparaît pas. Nous sommes également très sélectifs sur la plupart de nos procédures au niveau master. Le résultat, également très concret, c'est la répartition de la cohorte qui permet de voir comment se répartissent les candidats admis. Nous avons 3 doubles diplômes, dont la première année se fait chez le partenaire, on les a mentionnés : Bocconi, HEC et UCLA. Nous avons 2 masters joints. Nous avons plus internationaux au niveau master, un peu plus d'hommes, et nous avons un maintien assez élevé du nombre de boursiers, malgré l'arrivée de primo-arrivants au niveau master. Un peu plus de 50 % de cette cohorte de masters est issus du collège universitaire, promotion recrutée en 2020. Peut-être quelques mots sur la campagne 2024. Le 28 septembre, nous avons ouvert la campagne pour les masters. La semaine dernière, nous avons ouvert la campagne pour le doctorat et nous ouvrons, on l'espère, en début de semaine prochaine, la campagne pour le collège universitaire. Le calendrier de Parcoursup a été publié la semaine dernière. J'ai remis les dates. Nous avons quelques nouveautés, mais ce n'est pas une surprise pour vous puisqu'elles ont été votées dans les conseils au printemps dernier. Je ne vais pas les redétailler. Quelques changements par rapport à la campagne 2023 : nous avons la fermeture d'un master à l'école du management et de l'impact, une fermeture du MPA à l'EAP, mais qui va être transformée dans un nouveau programme dans les semaines à venir, en lien avec l'EXED, le master art et politique qui est toujours proposé à Sciences Po, mais qui est dorénavant abrité par la Maison des arts et de la création. Enfin, d'un commun accord avec le partenaire, il y a eu la suspension du double diplôme entre COLMEX et l'école urbaine. Dernière nouveauté sur les prérequis de langue pour les cursus anglophones, nous acceptons dorénavant, comme la grande majorité des universités à l'étranger, un nouveau test qui est le Duolingo, qui représente un double avantage, il est beaucoup moins cher pour les candidats, je crois qu'il coûte 49 \$ et surtout, on peut avoir les résultats en 48 heures. C'est important pour nous de pouvoir le proposer à nos candidats. Une petite conclusion sur 2025, à la demande de la direction, nous avons des réflexions à la fois sur le collège universitaire et sur les masters. Sur le collège universitaire, vous en avez sans doute entendu parler, Mathias VICHERAT l'a annoncé, on a une réflexion qui est notamment en lien avec la réforme du baccalauréat, puisque fin août nous avons appris le décalage des épreuves de spécialité. Nous avons déjà imaginé avoir une réflexion puisque l'intelligence artificielle nous challenge sur nos écrits personnels, puisque nous proposons pour le collège universitaire, 5 questions au choix que les candidats vont connaître en début de semaine prochaine. Les candidats de Parcours Sup ont jusqu'à fin mars pour répondre à ces questions. Par ailleurs, l'institution s'était engagée, auprès des élus en 2020, à évaluer les impacts de la réforme de 2021 et ses effets. À la demande de la direction, avec l'ensemble des parties prenantes, enseignants, équipes pédagogiques et étudiants, nous allons donc réfléchir à des propositions d'ajustement avec la piste d'un écrit qui sera posé. Aujourd'hui, aucun arbitrage n'est pris à ce sujet. On va y réfléchir. Sur les Masters, on va également entamer une réflexion, puisque cela fait plusieurs années qu'on ne s'est pas posé de question sur nos différentes procédures, à la fois procédures nationales, internationales, double diplôme. La direction des affaires internationales est en train d'évaluer aussi les doubles diplômes au niveau collège et master. Ce sera l'occasion pour nous de réfléchir sur nos différentes façons de recruter nos candidats. Merci.

Simon CORDONNIER

Merci pour ce bilan et bravo aux équipes des admissions pour tout ce travail. On voit que les chiffres globaux restent à des niveaux très élevés. Néanmoins, on a quand même un peu partout une baisse si on regarde objectivement. Or, on en parle pas du tout. À partir de quel moment en parle-t-on ? Qu'est-ce qu'une baisse dont il faut qu'on parle ? Je m'interroge spécifiquement sur les doubles diplômes internationaux. On en a adopté un certain nombre ces derniers temps, notamment avec l'argument que ce soit extrêmement attractif et que c'est comme ça qu'on attire des candidats. Or, les procédures de double diplôme international, que ce soit en bachelor ou en master, sont toutes les deux en baisse. Que vaut cet argument qui nous a été donné avec une certaine importance pour justifier l'existence du double

diplôme ? Ce n'est pas complètement convaincant quand on regarde le bilan des admissions 2022. De quels indicateurs faudrait-il qu'on s'alerte ? Qu'est-ce qu'on en fait ? Comment y réfléchit-on ?

Adrien LEHMAN

Côté vacataire, mes collègues auront peut-être quelque chose à ajouter, mais en tant que collègue qui prend sa part de dossiers d'entretien chaque année, je veux dire à quel point ça se passe bien, à quel point le processus est fluide, bien organisé ? Côté admission, je n'ai que des retours positifs. C'est bien de le dire. Beaucoup de collègues sont hyper contents de participer à ce processus parce que c'est aussi l'occasion de participer davantage à la vie de l'école, de participer au processus de recrutement. C'est toujours un moment fort dans la vie d'un enseignant de participer à ces processus. Je veux vous dire à quel point aussi on peut être rassuré sur le fait que les modalités de sélection, qui évoluent régulièrement, permettent d'avoir des étudiants qui restent dans cette espèce d'état d'esprit Sciences Po. J'ai 2 conférences avec une méthode un peu originale cet automne, je n'ai que des étudiants de master qui sont rentrés directement par la PNM. Je me suis dit que cela allait être un peu différent. Non, c'est exactement pareil. Je trouve que c'est incroyable. Cela montre à quel point ces procédures, qui sont très différentes de celles qu'on faisait il y a une dizaine d'années à Sciences Po, permettent de recruter ces étudiant.e.s qui sont à mi-chemin entre l'engagement associatif, la curiosité intellectuelle, l'engagement professionnel. Je pense qu'on peut vraiment s'en féliciter. Je suis souvent questionné à l'extérieur de Sciences Po sur l'évolution des procédures, je réponds toujours que c'est toujours un beau succès et qu'on arrive à garder le même niveau d'exigence, et en même temps, l'ouverture, je trouve que c'est génial.

Mia GUESSAB

Nous saluons l'initiative des 30 % de boursiers en première année et l'élargissement du réseau CEP, notamment en outre-mer et en milieu rural. Cependant, nous nous interrogeons sur l'ouverture sociale des masters qui semble moins marquée. Est-ce que Sciences Po a des objectifs particuliers à ce niveau-là ?

François HEILBRONN

Pauline, dans votre exposé, très clair et intéressant, comme Adrien, je voudrais féliciter toute la direction des admissions. Vous effectuez un travail absolument incroyable. Je me rappelle une époque, quand je siégeais dans ce conseil, il n'y a pas si longtemps, on avait 3 000, 4 000 candidats par an, maintenant on en a 14 000 pour le collège. On en a au total plus de 20 000 en cumulant les deux procédures. Vous faites un travail formidable. Pour avoir participé à de nombreux examens, d'entretiens, c'est très bien organisé et fluide. Vous gérez très bien la masse et le corps d'enseignants, vraiment bravo. J'ai des remarques. Un chiffre que je regarde toujours avec beaucoup d'intérêt, les pourcentages femme-homme d'admission au collège. Vous avez dit 69 % de femmes, 31 % d'hommes, en demandant si Sciences Po était suffisamment attractif pour les hommes. Je pense que ce n'est pas une question d'attractivité. Je me rappelle une époque où il y avait seulement un examen, c'était 50 % hommes, 50 % femmes. Après, on a introduit une procédure mixte dossier/examen, on est monté à 60 % femmes et 40 % homme. Depuis 2 ou 3 ans que nous sommes à une procédure uniquement examen de dossier, nous sommes à 69 % de femmes. Effectivement, le biais que ça introduit, on le sait très bien, c'est que les jeunes femmes au lycée sont plus travailleuses, scolaires, plus performantes et 70 % des mentions « Très bien » au bac sont de jeunes femmes. Est-ce qu'en introduisant juste l'examen du dossier - c'est un point que j'ai soulevé plusieurs fois - on n'a pas introduit ce biais-là qui fait que, les jeunes hommes qui prennent du temps à être plus scolaires, plus bosseurs, qui se réveillent plus tard, ont du mal à rentrer à Sciences Po. Dans les réflexions qu'on doit avoir sur l'évolution des procédures d'admission, je pense que c'est une des choses qu'il faut creuser. Il faudrait regarder le nombre de candidats hommes et de candidats femmes et se poser cette question-là, car nous sommes face à des cohortes un peu déséquilibrées.

Inès FONTENELLE

Une remarque concernant les doubles diplômes. Cette année, aucun étudiant boursier n'a été admis dans les doubles diplômes avec l'université de Hong-Kong et de Tokyo, ce qui ne semble pas surprenant, compte tenu des tarifs pratiqués par ces universités malheureusement. En revanche, on constate aussi la

totale absence de boursiers admis dans les doubles diplômes avec des universités françaises, notamment en philosophie et lettres et très peu de boursiers en histoire, en mathématique et en géoscience. On n'a pas les chiffres de boursiers Crous dans ces doubles diplômes, mais à la lumière des statistiques du secondaire, on pense qu'il serait judicieux que l'école s'interroge sur l'ouverture sociale de ces doubles diplômes, notamment pour éviter d'éventuels effets d'autocensure. Il serait aussi nécessaire de regarder ce qu'il en est en master, d'autant plus que Sciences Po s'engage dans une politique de double diplôme et souhaite élargir ses partenaires. Il ne faudrait pas créer des inégalités au sein de l'école en créant des filières socialement homogènes qui viendraient faire de Sciences Po une école un peu un peu de vitesse entre les non doubles diplômes et les doubles diplômes.

Angèle KEIME VANDUICK

Merci beaucoup pour cette présentation. On trouve que se retrouver ensemble pour le CI avec des chiffres à l'appui et voir les impacts des politiques de Sciences Po, c'est une opportunité pour voir les conséquences directes des décisions prises ici. On avait des remarques. Je rejoins celle faite sur la baisse de certaines candidatures, notamment depuis l'introduction de Sciences Po dans Parcours Sup. On a vu une forte hausse des candidatures, on était surpris. Y a-t-il eu des explications, des pistes pour nous éclairer là-dessus ? On avait la remarque aussi sur la baisse d'attractivité pour les hommes. Avez-vous réfléchi à des pistes ? On aimerait les entendre. On avait une remarque relative aux boursiers. Sur les documents, on voit toutes les demandes de boursiers et les taux qu'on est très fiers d'atteindre. On pense qu'il y a une analyse qui peut être faite sur la composition des boursiers parce qu'on n'est pas sans savoir qu'un boursier échelon 0 et un boursier échelon 6, ce n'est pas la même réalité. Cela peut être une piste pour avoir une vision, une analyse plus juste des boursiers qui entrent à Sciences Po. On veut revenir sur une remarque faite l'an dernier : est-ce que les non admis reçoivent un email pour les en informer ? On avait soulevé que c'était une source de stress pour des gens qui ne recevaient aucun mail ou quoi que ce soit.

Dina WAKED

Merci. S'il n'y a pas d'autre question ou remarque, Pauline, je te laisse répondre.

Pauline BENSOUSSAN

Merci pour vos questions. Sur les variations, Simon, il est noté en introduction que nous allons faire une analyse. Il y a des variations qui sont constatées, mais au global, on considère qu'on est dans une stabilité, il y a des variations, mais qu'on ne considère pas comme significatives, notamment si on regarde par rapport à 2021-2022 avec une baisse à l'entrée sur Parcoursup. Là, on est sur des chiffres similaires, sachant que sur le tableau, les candidats, les doctorants ne sont pas là. La baisse que vous voyez ne prend pas en compte les 400 candidats des doctorants. C'est vrai que c'est une baisse. On va analyser avec l'ensemble des parties prenantes et des secteurs pédagogiques, on va aller jusqu'au programme de formation en lien, pas uniquement, mais avec tout le travail d'évaluation des programmes de formation. C'est un des indicateurs qui sera regardé. Sur les doubles diplômes, certains ont des prérequis très exigeants qui sont définis avec nos partenaires. On a aussi une sorte d'autosélection beaucoup plus forte sur les doubles diplômes. Pour les doubles diplômes nationaux, on constate une augmentation pour les 2 doubles diplômes que nous avons en mathématiques au niveau du collège universitaire. En revanche, nous avons dans d'autres doubles diplômes des baisses. On va analyser. Le travail que va faire la direction des affaires internationales, et qu'on va faire sur les doubles diplômes nationaux également, va nous aider avec nos partenaires à essayer, à la fois, d'ajuster, mais aussi, de regarder si ces doubles diplômes nous permettent d'atteindre nos objectifs. Ce qu'on sait, c'est que les formations en double diplôme, de façon nationale ou internationale, les bi-licences, les doubles masters sont des formations qui attirent beaucoup de candidats. Ensuite, il y a une autosélection dans la mesure où les critères d'exigence sont très importants. Adrien et François, je vous remercie pour vos retours. C'est vrai que les équipes sont très attachées à essayer de faire en sorte que ça se passe au mieux dans des temps qui sont souvent très courts, avec souvent des journées bien remplies pour tout le monde. On sait que les dossiers prennent du temps et de la concentration pour les lire. En tout cas, on le fait avec beaucoup d'engagements. On remercie vraiment l'ensemble des évaluateurs sur ce sujet. Sur l'ouverture sociale en master, c'est un objectif institutionnel, on va travailler. C'est aussi une des raisons pour

laquelle on souhaite réfléchir sur les procédures de nos Masters pour essayer, comme pour le collège universitaire, qu'elles soient le plus collées à nos 3 objectifs institutionnels au niveau du recrutement des étudiants. Le développement également de bourses, Kate VIVIAN pourrait en parler mieux que moi, est aussi tout à fait en phase sur les étudiants à la fois nationaux avec le Crous, les bourses européennes, mais aussi avec le développement des bourses Boutmy et d'autres financements. Je pense que des annonces vont être faites dans les prochaines semaines sur le sujet des bourses. Pour les hommes et les femmes, ça fera effectivement partie de la réflexion sur le collège universitaire, mais aussi sur les masters pour essayer de trouver les raisons, essayer de comprendre et, éventuellement, essayer d'ajuster au mieux, en tout cas sur la page 11, le nombre de candidats et le nombre d'admis sont quasiment similaire pour les hommes et les femmes. On a quand même un sujet d'attractivité sur les hommes si vous prenez les chiffres pour le collège universitaire qui sont présentés. Inès, pour l'ouverture sociale des doubles diplômes, c'est un enjeu, ça a été souvent posé lorsque les doubles diplômes ont été votés dans les conseils. On sait que les doubles diplômes n'ont pas forcément les mêmes frais de scolarité, certains sont beaucoup moins chers que Sciences Po, d'autres sont sans doute inaccessibles pour une grande partie de nos candidats. C'est quelque chose qu'on va également regarder dans le cadre de l'évaluation globale des doubles diplômes, mais aussi sur la politique de bourse que nous souhaitons élargir pour permettre à tous les candidats de choisir leur orientation indépendamment de contraintes économiques, même si, on le sait, elles ne sont pas totalement faciles à résoudre. Sur le nombre de boursiers, effectivement, on va regarder les échelons des boursiers du Crous un peu plus dans le détail avec nos collègues de la direction de l'engagement pour pouvoir donner un certain nombre d'indications. J'espère que la prochaine on pourra aussi vous donner les informations, mais pas uniquement sur les boursiers du Crous. En fait, il y a beaucoup d'autres bourses, notamment pour les internationaux, qu'il faudrait qu'on mette en avant dans le cadre de ce bilan. Pour les non admis, depuis 2022, les candidats Parcoursup qui ne sont pas invités à l'oral ont bien un email qui les prévient. C'était juste la première année où on n'avait pas le droit, mais on a demandé à pouvoir contacter ces candidats pour les prévenir.

Mathias VICHERAT

Pauline a tout expliqué parfaitement. Pour revenir sur deux ou trois points. Le premier, l'augmentation. Il faut se souvenir d'où l'on vient. Par rapport à avant la réforme, on est à près de plus 60 % de candidatures. On reste sur un volume élevé. Il y a eu une forme de régulation progressive sur les 3 années d'exercice. Il n'y a pas d'alerte en particulier : d'autant plus le niveau général augmente puisque la moyenne est de 1 point de plus par rapport à l'année dernière. On n'a donc pas d'inquiétude sur la qualité des candidats. Je vous rappelle que la première année de la réforme, on a eu +100 % de candidats. Maintenant, les chiffres se régulent. Sur les doubles diplômes, je ne suis pas du tout d'accord avec la question de l'attractivité, il suffit de regarder les chiffres des doubles diplômes référencés sur Parcours Sup, c'est 7 % de taux de sélection. C'est un taux de sélection beaucoup plus dur, y compris que la voie générale. En revanche, et c'est ce que disait Pauline, pour les doubles diplômes gérés par nos partenaires ou ceux accessibles par la voie internationale, le taux de sélection paraît moins drastique, par exemple à 21 ou 23%, mais les prérequis et la présélection, notamment par les universités partenaires, sont tels qu'en réalité, on n'a pas une ouverture totale de ces doubles diplômes. C'est la raison pour laquelle cela reste très sélectif et cela reste un élément pour nous de très grande distinction pour Sciences Po. Nous sommes l'université européenne avec le plus grand nombre de doubles diplômes et nous considérons que c'est un élément de notre attractivité. Évidemment, on ne va pas créer des voies à double, triple vitesse, mais ça nous paraît vraiment important. Pour l'épreuve écrite, Pauline en a parlé, un groupe de travail se réunit et rendra ses conclusions en décembre. Nous avons souhaité qu'il y ait des représentants étudiants qui puissent y participer. On prendra la décision fin décembre. Je le rappelle, ce n'est pas une remise en cause de l'économie générale et du fonctionnement général des admissions. Au contraire, il s'agit de se poser la question pour savoir si oui ou non il faut qu'il y ait une épreuve écrite et selon quelles modalités, avec quelle longueur et quelle thématique.

Dina WAKED

Merci Pauline pour le document, le bilan, j'espère te revoir bientôt. On passe au 2^e point de l'ordre du jour : un point d'étape relatif à la stratégie climat de Sciences Po.

II. POINT D'ÉTAPE RELATIF À LA STRATÉGIE CLIMAT DE SCIENCES PO

Dina WAKED

Aujourd'hui, on commence la discussion sur notre stratégie climatique afin de voter plus tard dans un prochain conseil les points de cette stratégie qui a été arrêtée. Je donne la parole à Héroïse LAMMENS, responsable de la transition écologique.

Kate VIVIAN

Je prends quelques minutes pour rebondir sur ce que tu viens de dire Dina. Pour contextualiser notre intervention aujourd'hui, c'est bien de dire qu'on est à mi-chemin dans le parcours de définition d'une stratégie climat qui va nous engager sur plusieurs décennies à venir, mais en tout cas, dans un premier temps, jusqu'en 2027 et puis 2035, sur des actions très concrètes. Aujourd'hui, vous n'avez pas reçu de documents en amont, c'est normal. L'objectif est de faire un point d'étape avec vous, d'en discuter, de vous présenter nos hypothèses de travail, notre méthodologie jusqu'à maintenant et surtout de vous permettre de rebondir sur ces premiers axes. Cela nous laisse le temps avant décembre pour y œuvrer collectivement. C'est vraiment, comme tu le disais Dina, un point d'étape. Notre méthode de travail jusqu'à maintenant, et qui va se poursuivre, ce sont 3 piliers. Un premier qui est celui de la coconstruction et de l'échange assez nourri avec les différentes communautés de Sciences Po, donc leur implication. Je parle des membres de la faculté permanente, des membres du Comex, des salariés, des centres de recherche, des étudiants dans le cadre du comité consultatif étudiant qui s'est mis en place. Le 2^e pilier, c'est celui du choix d'une méthode scientifique rigoureuse, qui nous a semblé essentiel dès le début. On a choisi de nous baser, Héroïse pourra vous en parler, sur la Science Based Target Initiative qui est reconnue et qui nous permet d'œuvrer avec transparence et rigueur. Le 3^e pilier, c'est celui d'être accompagné notamment sur la définition de notre 2^e bilan carbone. On en a eu un premier en 2019-2020 par un cabinet externe. Héroïse pourra vous en parler dans la présentation du bilan. Je vous rappelle le calendrier que vous voyez. On reviendra au conseil de l'institut et au conseil de la vie étudiante et de la formation en décembre pour soumettre au vote la stratégie définie qui, j'espère, aura fait l'objet d'autres débats et de discussions d'ici là. Merci beaucoup. Je passe la parole à Héroïse.

Héroïse LAMMENS

Le premier point, c'est un bilan de la transition écologique 2020-2023. Ce plan d'action était construit autour de 10 grands objectifs et décliné en 45 engagements. Objectif par objectif, engagement par engagement, on a fait un bilan pour voir ce qui a été fait et ce qu'il reste à accomplir. Ce sont les fiches détaillées. Ce qui est intéressant, c'est la slide d'après, avec la synthèse de ce bilan. Sur les 45 objectifs fixés, 30 ont été atteints, 12 partiellement atteints et 4 n'ont pas été atteints. Ce qui est important à garder en tête, c'est que ce plan d'action avait été défini en 2019, avant qu'on réalise notre 1^{er} bilan carbone. À la suite, on a pu se rendre compte de l'impact, plus ou moins important, des différents postes de notre plan d'action. On a fait une repriorisation de ce plan d'action. Les objectifs des postes les plus émetteurs ont globalement été atteints, voire, on est allé plus loin, notamment sur l'énergie, sur lequel on a lancé un plan de sobriété énergétique à l'automne dernier qui n'était pas prévu. À l'inverse, les objectifs sur les postes relativement moins émetteurs ont été moins priorisés. Cela ne veut pas dire qu'on n'a pas travaillé dessus. C'est le cas des déchets ou des consommations de papier. Un point important : ce bilan reflète davantage ce qui a été fait sur le campus parisien. On a conscience qu'il y a des efforts à poursuivre sur les campus en région. À droite, on a quelques chiffres clés. Bilan carbone, 11 000 tonnes de CO2 en 2019. Sur le sujet énergétique, on a réussi à diminuer notre consommation de 15 % l'hiver dernier. On a une slide dessus. 65 tonnes de déchets par an, plus de 250 équipements informatiques récupérés et recyclés en fin de vie, 80 000 bouteilles d'eau économisées depuis que Sciences Po n'en achète plus, un potager participatif à Saint-Thomas qui fonctionne bien avec plus de 200 participants, 70 espèces plantées, un réseau de correspondants transition écologique, la formation à la fresque du climat pour les salariés avec, aujourd'hui, plus de 300 personnes formées. Ce sont quelques éléments de ce bilan. Ensuite, un bilan plus détaillé du plan de sobriété énergétique qu'on vous a présenté l'automne dernier. De nombreuses actions ont été mises en œuvre, en page de gauche. La plus importante était la

régulation des températures de consigne au niveau des départs des chaudières. Dans nos bâtiments historiques, anciens, la régulation et le pilotage ne peuvent pas être optimaux partout. Les équipes techniques font au mieux. Tout ce qui a pu être mis en œuvre a permis d'atteindre une réduction de 15 % des consommations énergétiques l'hiver dernier, comparé à l'hiver précédent. Les réductions ont été beaucoup plus fortes en début d'hiver, de l'ordre de - 22 %, et moins prononcées en fin d'hiver, de l'ordre de - 5 %. Il y a un enjeu de maintenir les efforts dans la durée. Le plan de sobriété énergétique ne va pas s'arrêter une fois que la crise énergétique sera passée. On est dans un contexte de crise climatique. La sobriété va devoir faire partie de notre quotidien. La slide suivante, c'est pour vous présenter ce sur quoi on est en train de travailler : la stratégie climat de Sciences Po. L'objectif est de s'inscrire dans une trajectoire net zéro à horizon 2050. Pour cela, on s'appuie sur trois grands leviers. D'abord, la mesure de notre impact, ce qui est primordial. On a réalisé notre premier bilan carbone en 2021 sur nos données 2019. On est en train de refaire l'exercice pour 2022 et on le mettra à jour régulièrement tous les 2 ans à minima pour vérifier qu'on suit bien la trajectoire fixée. Étant donné que le sujet énergétique arrive en tête de notre bilan carbone, on a décidé de réaliser une série d'audits énergétiques pour mieux comprendre nos bâtiments et identifier les actions réalisables pour avoir une première estimation du coût financier, du gain énergétique et carbone associé. 2° pilier, central, c'est la réduction massive de nos émissions de gaz à effet de serre et en termes d'objectif, on parle de - 60 % à horizon 2035 et - 90 % à horizon 2050. Ce sont les objectifs définis avec la méthode du SBTi dont parlait Kate. On parle ici en termes de périmètre de ce qu'on appelle le scope 1 et 2, les émissions liées à l'énergie, mais aussi le scope 3 correspondant à toutes les émissions indirectes, comme les déplacements professionnels, l'alimentation, les achats, etc. Le seul poste exclu ce sont les déplacements étudiants qu'on calcule dans le cadre du bilan carbone, mais qui sont exclus pour le moment de ces objectifs de réduction. Pour réduire, on va s'attaquer en priorité aux postes les plus émetteurs, le bâtiment. À ce sujet, en lien avec la direction de l'immobilier, il y a un plan stratégique pluriannuel qui va être fixé. Sur les déplacements, la grande mesure, c'est la mise en place des quotas carbone. On a une slide dédiée pour entrer dans le détail des réflexions à ce stade. On a aussi une réduction des vols vers Menton. Pour la pollution numérique, on s'attaque au sujet du nombre d'équipements, la manière dont on les garde, dont on les recycle ainsi que le sujet de la gestion des données. Le sujet des achats responsables est aussi essentiel ainsi que les sujets autour de l'alimentation. Le 3° levier, c'est la compensation des émissions résiduelles, le terme « résiduel » est important. La priorité, c'est la réduction des émissions et la compensation viendra uniquement en 2035, pour les 40 % qu'on n'aura pas pu réduire, en 2050 pour les 10 %. En termes de calendrier, la 1re échéance sera fin 2023, début 2024 pour commencer à compenser les émissions liées aux déplacements des membres du Comex. Cela représente une quantité limitée, mais cela permettra de mieux comprendre le marché et de nous consacrer à des projets qualitatifs à haute valeur ajoutée. La 2° échéance, ce sera 2035 au plus tard, on souhaite compenser les émissions résiduelles, scopes 1 et 2 liés à l'énergie. Enfin, au plus tard 2050, quand on atteindra le net zéro pour compenser toutes les émissions résiduelles. La dernière slide à vous présenter aujourd'hui, c'est un focus sur le mécanisme des quotas carbone. C'est un mécanisme qui permet de fixer une quantité limitée d'émissions de CO₂. Ensuite, chaque service est libre et autonome d'arbitrer la répartition de ce quota de la manière la plus efficace et pertinente possible. Dans la définition de ce mécanisme, il y a des critères que Sciences Po propose pour toute l'institution, à gauche, et ensuite, d'autres critères qui sont à définir par chaque service, direction et centres de recherche. Dans les critères proposés par Sciences Po, c'est l'attribution d'un quota différencié à l'échelle d'un service, cela peut être une direction, une école ou un centre de recherche, sur la base des émissions de l'année de référence 2019. Chaque service n'aura pas le même quota en fonction des émissions sur l'année 2019. En termes d'objectif de réduction, pour 2025, ce sera - 25 % et ensuite, cela descend progressivement. Pour fixer tous les paramètres de ces mécanismes, on lance une phase de test qui démarrera en 2024 avec 3 services : le département d'économie, le CSO et la DAI. On va prendre en compte la croissance des équipes et l'évolution de l'activité ce qui permettra de réajuster le quota fixé. Les quotas ne seront pas reportables et non échangeables entre les différentes directions. Les quotas ne seront pas bloquants. En revanche, il y aura un bilan annuel dans les instances pour voir où on en est, si les objectifs ont été atteints ou pas et les ajustements à prévoir. Les déplacements des étudiants dans le cadre des cours seront exclus du mécanisme. En termes de calendrier, la phase de test se lance en janvier 2024, durera un an. On prévoit un bilan vers septembre 2024 pour voir les ajustements éventuels à apporter. En 2025, on

étendra plus largement le mécanisme. C'est ce que Sciences Po propose. Ensuite, chaque service est libre et autonome dans la définition de ses propres critères, par exemple les modalités de suivi. Comment dans la direction on va suivre la mise en place de quotas et l'atteinte des objectifs. Est-ce que les quotas seront individuels ou par équipe ? Comment on va ventiler le quota au sein du service ? Est-ce qu'on a des quotas différenciés selon les terrains de recherche ? Comment on prend en compte les jeunes chercheurs ? Est-ce qu'on propose des quotas échangeables au sein du service ? Tous ces critères sont à définir par les services tests. On est ouverts pour répondre à vos questions.

Dina WAKED

Merci beaucoup pour la présentation. Dommage qu'on ne dispose pas des documents pour renforcer les points soulevés, on les attend pour la prochaine discussion. Pour lancer la discussion, j'ai un commentaire. Je m'inquiète pour notre attractivité internationale, tant pour les étudiants que pour les universitaires et chercheurs qui souhaitent nous rejoindre, ainsi que pour ceux qui sont déjà là. Je crains qu'un quota restrictif d'émissions de carbone privilégie la recherche en Europe et décourage la recherche et la création de communautés académique hors Europe. Je crains que les universitaires qui travaillent sur et dans les lieux éloignés ne soient considérés comme un « liability » pour leur laboratoire qui, au long terme, recrutera moins d'enseignants et de chercheurs internationaux. Je suis d'accord pour dire que nous devons encourager des modes de transport plus écologiques mais que nous devons aussi penser à l'extérieur du continent européen où de nombreux universitaires ont besoin de maintenir un réseau de recherche pour faire avancer leurs travaux. En outre, plus les chercheurs travaillent loin de la France, comme en Amérique du Sud ou des pays du sud de l'Afrique, plus ils seront taxés, ce qui limitera leurs déplacements à l'hémisphère nord. À terme, cela pourra modifier les profils des universitaires attirés par notre institution, mais aussi la recherche produite ici.

Antoine DEFRUIT

Merci pour votre présentation. Ce n'est pas un débat entre nous, mais pour répondre à ce que vous disiez, je me permets de soulever le fait qu'être fer-de-lance sur la recherche et sur la responsabilité en matière de transition écologique, c'est aussi un outil d'attractivité en tant que tel, au-delà du fait que l'urgence écologique justifie de faire certains sacrifices. Je souscris également sur le fait d'avoir le document en avance, c'est toujours mieux, même si c'est un point d'étape, on le comprend bien. Serait-il possible de l'avoir à la suite du Conseil ? On est preneur. Sur le fond, on trouve ça très bien. Ça fait longtemps qu'on dit qu'on ne peut pas se prévaloir d'avoir des enseignements en matière environnementale sans prendre notre part. C'est une question de cohérence et c'est une question de responsabilité. On sent qu'il y a beaucoup d'efforts qui sont faits sur les quotas, sur toutes les initiatives qui sont proposées. On voulait vous demander des précisions sur deux points. N'y voyez aucune volonté inquisitoriale, mais on cherche à comprendre. Tout d'abord la question des vols vers Menton, je pense que vous vous doutiez en l'écrivant que ça attirerait notre attention. On est surpris d'apprendre qu'il y a encore des vols pour aller à Menton. La présidente du CVEF, Chloé ARTAUD, qui est aussi à Nova, est doctorante, donne des cours là-bas et prend le train. Cela n'a pas l'air de la déranger donc, on se demande qui prend l'avion pour aller à Menton. Je ne veux pas que qui que ce soit se sente visé, c'est peut-être une question d'attractivité, car on comprend que c'est difficile d'avoir des enseignants qui vont jusqu'à Menton, mais est-ce que toutes les options alternatives, y compris en termes de rémunération pour compenser le défaut d'attractivité de Menton, ont été étudiées ? Sur la question du fournisseur d'électricité, il y a quelque temps, il y a 2 ans je crois, on avait déjà soulevé cette question et on a demandé s'il était possible d'envisager de passer à un fournisseur d'électricité 100 % renouvelable. On nous avait répondu que c'était compliqué parce que Sciences Po, comme beaucoup de personnes publiques, se fournit via les marchés publics de la direction des achats et de l'État, mais dans le contexte de la crise actuelle, avec la montée des prix de l'énergie, il y a un certain nombre d'établissements publics qui ont fait le choix de se détourner de ces marchés publics, notamment parmi les établissements publics culturels, donc c'est possible. On aimerait savoir si cette option a vraiment été étudiée.

Emeric HENRY

Merci beaucoup pour la présentation. Le département d'économie et le CSO font partie des laboratoires tests. À titre individuel et au titre du département, on a envie de participer à ce programme, ce but de

Sciences Po. Pour rebondir sur ce qui a été dit par Dina, il y a une tension entre la politique climat et la politique d'excellence dans le sens où, par exemple, un.e jeune professeur.e qui doit obtenir la tenure va devoir présenter ses travaux et va devoir se faire connaître, donc va devoir présenter. Si on fait des demandes de projet, il va falloir organiser des conférences qui sont attachées à ces projets, ERC, etc., et donc il y a cette tension qu'on ne peut pas cacher. Il faut réfléchir au système de comment faire cohabiter les deux et donc prendre en compte ces financements, prendre en compte le fait que les jeunes ont besoin de voyager plus et donc faire évoluer ces quotas. Ce sont des choses sur lesquelles on a commencé à travailler. Il faut vraiment le garder en tête. Le 2e point, c'est les étudiant.e.s. On peut accepter qu'ils soient exclus le système. Néanmoins, je pense qu'il faut que ce soit documenté quand même. On ne peut pas juste dire qu'ils sont exclus et on ne documente rien, on ferme mes yeux. Il faut que ça fasse partie de la documentation et après voir comment ils vont être inclus à terme dans l'objectif. Ce n'est pas possible de totalement l'ignorer.

Simon CORDONNIER

Merci pour ce bilan. Je ne vais pas répéter ce qui a déjà été dit. Comme Emeric, on s'inscrit vraiment avec entrain dans cette démarche évidemment contraignante. Je veux souligner le fait que ces objectifs de réduction ne sont pas soumis par Sciences Po, c'est le monde qui y est soumis. Sciences Po prend sa part, c'est souhaitable et positif. Toutes les autres universités partenaires sont soumises aux mêmes contraintes et vont devoir trouver comment les mettre en œuvre. Le problème qui se pose aux enseignants-chercheurs de Sciences Po se pose aux enseignants-chercheurs du monde et donc cela pose la question de l'organisation de la recherche, du fonctionnement de la recherche. Et là-dessus, je tiens à supprimer aussi le rôle extrêmement important que doit jouer Sciences Po, comme les autres institutions, dans les instances nationales, internationales qui dépassent Sciences Po, je sais que ces questions-là sont soulevées dans ces instances. C'est extrêmement important que dans les critères d'évaluation des carrières des enseignants-chercheurs, il y ait des modifications pour prendre en compte cette nouvelle réalité, que dans les façons dont on les sélectionne il y ait une prise en compte de ces questions-là, que dans la façon dont on organise des conférences, les rythmes et lieux des conférences ce soit pris en compte. Il y a vraiment toute une réflexion qui dépasse largement Sciences Po et à laquelle Sciences Po doit participer. Je sais que c'est fait. C'est fondamental que ça se poursuive.

Eberhard KIENLE

Je n'ai plus rien à ajouter après l'intervention de mon collègue. Ma question, c'est pourquoi actuellement on exclut les déplacements des étudiants de cette étude, du constat. Deuxième question, il y a ces tensions entre compétitivité de notre université par rapport à d'autres, en termes d'attraction, de recherche. Il faudra trouver une solution. Je vais toujours en train à Menton, c'est même plus confortable que d'y aller en avion, mais ça, ça ne résout pas le problème. Le problème est là où il faut assister aux colloques, surtout pour les jeunes chercheurs. Je crains que ce qu'il faille faire, finalement, c'est de prendre la chose très au sérieux chez nous. Simon l'a évoqué, nous avons une certaine capacité de peser également sur des universités partenaires parce que finalement, ce serait un peu comme la taxation au niveau international, qui ne peut se résoudre que par la coopération internationale avec les universités majeures. On essaie déjà d'être le fer de lance en liberté académique et on va encore être le fer de lance en matière de coopération climatique, cela devient beaucoup peut-être pour une institution comme la nôtre. Je ne pense pas qu'on puisse dissocier des économies à ces niveaux-là d'une initiative nationale, internationale plus large qui implique les partenaires. Comment va-t-on le faire ? On ne va pas le développer ici, mais il y a certainement des possibilités de le faire.

Damien GARCIA

Merci beaucoup pour cette présentation. J'avais une question de précision sur les mesures de compensation, si elles sont déjà mises en place sur les différents projets, dans quelles instances, quelles sont les modalités de décision autour des projets de compensation, quels seront les critères d'évaluation, est-ce qu'il y aura des modalités de retour. On sait que la compensation c'est une méthode qui a ses limites. Y aura-t-il des moyens d'évaluer à quoi ça ressemblera et comment ce sera fait ? Merci.

Inès FONTENELLE

Merci beaucoup pour la présentation. Une question sur beaucoup d'engagements. Le document en mentionne 4 non atteints, quels sont-ils ?

Dina WAKED

J'aimerais ajouter une question, pour l'année de référence 2019, peut-on la changer ou pas ? Est-ce qu'on s'arrête à 2019 et ce sera le quota attribué à chaque laboratoire. Par exemple, à l'école de droit, depuis 2019, on a recruté de nombreux collègues internationaux impactant certainement le niveau d'émission de carbone depuis.

Kate VIVIAN

Merci à tous et toutes pour vos questions. Je réponds d'abord aux questions un peu macros qui ont été soulevées. Sur la question des quotas carbone, pour bien contextualiser les choses, il s'agit d'une des actions dans une stratégie climat beaucoup plus large. J'entends l'importance que porte le conseil et nos collègues, on y est très attentif, mais je ne veux surtout pas donner l'impression que la responsabilité est portée par la communauté de recherche pour faire évoluer Sciences Po vers le net 0. Ce n'est pas le cas. Chacun prend sa part à sa juste mesure. Je ne voudrais pas que le débat soit trop focalisé par la question des quotas carbone, car on le fera avec vous, en bonne intelligence. C'est le maître-mot. La phase test qui démarre en 2024 a donné lieu à de nombreuses discussions très sereines, très constructives, très utiles. On prend en compte tous les points, que tu soulèves Dina, sur les questions de l'attractivité, les questions d'évolution de l'activité, l'évolution de l'effectif, tout cela est pris en compte. Il ne s'agit absolument pas d'être dans une démarche bloquante, qui fait porter, comme tu le dis, la responsabilité sur l'activité de la recherche. Ce n'est vraiment pas la manière dont nous avons travaillé. Déjà, cette phase test l'a pris en compte et elle nous permettra aussi d'ajuster la manière dont nous voulons fonctionner au-delà. Je rappelle que ça ne s'applique pas qu'à la communauté de recherche, mais à toutes les directions de Sciences Po. La responsabilité est partagée dans tous les aspects de notre activité. Ce n'est qu'un axe parmi l'ensemble des axes sur lesquels nous travaillerons dans le cadre de ce plan climat et beaucoup est porté par le bâtiminaire et l'énergie. Je veux vraiment bien insister sur l'équilibre pour pas qu'il n'y ait pas un malentendu sur ce qui est attendu de la part de la communauté de recherche avec qui nous travaillons, et travaillerons, étroitement pour que cela n'ait pas un impact négatif sur votre activité et qui est prioritaire. C'est pour répondre à la première question un peu macro et resituer cette question des quotas carbone. Pour répondre aussi sur la question des déplacements étudiants qui revient aussi, il est évident que les déplacements étudiants, donc on parle concrètement des départs en échange et principalement en 3 ans, doivent être mesurés. Ils sont inclus et ils ont déjà été inclus dans le bilan carbone de 2019 et ils seront inclus systématiquement dans le calcul de notre bilan carbone. Il ne s'agit pas de ne pas les évaluer, de ne pas les avoir un œil dessus. Simplement, il a été décidé à ce stade que, étant donné notre engagement fort cette année particulièrement spécifique de la 3A d'immersion d'expérience internationale qui est unique, qui fait partie d'une des grandes spécialités de Sciences Po, de ne pas avoir une influence trop importante à ce stade-là sur cette année en particulier. Néanmoins, le fait de pouvoir suivre les émissions qui sont liées à cette 3A. Le fait de pouvoir avoir des leviers d'accompagnement pédagogique et aussi incitatif sur des moyens de transport doux, notamment en Europe, on sait qu'il y a des leviers via le programme Erasmus, mais pas que, pour inciter aux voyages en train nous permettra en fait d'accompagner cette réflexion et ce mouvement. Il ne s'agit pas de l'éviter totalement du scope, mais de ne pas imposer à ce stade une réduction sur ces déplacements-là. On l'a tout à fait dans le viseur et on continuera d'y œuvrer étroitement en lien avec la DAI en particulier, qui, comme Héloïse l'a dit, est aussi dans la phase test pour la réduction de leurs déplacements professionnels pour contribuer à cette réflexion qui, comme tu le dis justement Simon, est plus large et dépasse Sciences Po. Il nous semble qu'on a un rôle à jouer, là aussi, un peu en expérimentation dans le cadre de ces engagements que tous doivent prendre. On estime que c'est aussi à la hauteur de notre rôle. Héloïse a sans doute les éléments précis sur les différentes questions posées.

Héloïse LAMMENS

Pour le sujet des vols vers Menton. Pour information, dans la politique voyage aujourd'hui, le train est obligatoire pour les trajets de moins de 4 heures. Menton ne rentre pas dans cette fourchette, donc il y a

toujours un certain nombre de déplacements vers Menton. On va réfléchir à comment concentrer les cours pour limiter les déplacements. Il y a du travail à faire à ce sujet.

Mathias VICHERAT

C'est déjà le cas à Menton. Pour inciter les enseignants à prendre le train, il vaut mieux leur permettre de rester plus longtemps sur place. Dans les maquettes pédagogiques, nous avons donc déjà fait en sorte que toute une série de cours soit concentrée sur une logique de quinzaine et non pas semaine par semaine. C'est une exception mentonnaise pour prendre en compte le sujet de l'avion. Le principe et l'objectif est bien de réduire par 2 le nombre de vols, voire plus, il y a une incitation plus forte à prendre le train quand on reste plus longtemps sur place. C'est mis en place dès ce semestre et ce sera renforcé au semestre suivant.

Héloïse LAMMENS

Sur le sujet des fournisseurs d'énergie, aujourd'hui, on passe par les marchés de la DAE. À court terme, on ne peut pas changer de fournisseur. En revanche, à moyen ou long terme, c'est un sujet à discuter avec la direction de l'immobilier. On travaille avec eux sur la définition de la feuille de route énergie. On reviendra vers vous en décembre. Ensuite, sur le sujet de la compensation, on a commencé une phase de sourcing, faite l'an dernier, avec des représentants d'étudiants de syndicats et de Sciences Po environnement. On a pu comprendre comment fonctionnait le marché et voir ses limites et les points sensibles sur lesquels il faut qu'on soit vigilants. À la suite, on s'est donné un certain nombre de critères à respecter, comme avoir des projets français et internationaux, avoir des projets diversifiés, être vigilants sur le prestataire avec lequel on travaille, s'assurer de sa transparence. On a toute une liste de critères à prendre en compte. La première phase de compensation des déplacements Comex commencera sur une petite quantité. On prendra le temps de choisir les projets, de les travailler. On ajustera au fur et à mesure. Sur les engagements non atteints, c'est principalement sur les sujets des déchets et la consommation de papier. Je n'ai plus la formulation exacte en tête. On a fait le bilan objectif par objectif, on pourra vous le partager. Vous aurez tout le détail.

Mathias VICHERAT

Pour compléter, dans la trajectoire, nous visons une neutralité carbone dès 2035, composée à 60 % de baisse nette et 40 % de compensation. C'est un objectif que nous souhaitons tenir, voire dépasser. On ne veut pas faire de surpromesse. Mais effectivement, la question de la compensation et des organismes de la compensation est un élément essentiel. Évidemment, nous travaillerons avec vous sur ce choix puisqu'il y a de tout sur le marché. Il y a du très sérieux, comme du moins sérieux. Par ailleurs, sur les objectifs d'OFFSET, c'est-à-dire là où on plante des arbres, des mangroves et toutes les actions de compensation, il y a évidemment beaucoup de choses qu'il faut discuter. Vous avez raison, c'est un point très important puisque nous n'aurons pas tout de suite une baisse nette. Ce n'est pas possible. On a vu les contraintes, les débats, y compris sur la question des déplacements internationaux des uns et des autres qui montrent qu'il va y avoir un vrai enjeu. Je reviens sur le sujet du quota carbone, au-delà de l'avantage évident de la réduction, c'est aussi un avantage de responsabilisation. Chaque centre, chaque département a un quota, charge à ces derniers de considérer quels chercheurs à une dimension plus internationale et donc, des besoins de déplacements plus importants. Il faut se dire aussi qu'on ne revient pas, c'est le cas dans toutes les entreprises, à la vie d'avant COVID ; c'est-à-dire qu'il y a beaucoup de choses qui peuvent se faire à distance. Je considère que quand on fait 8 000 km pour intervenir 10 min dans un colloque, les à-côtés, comme les discussions avec les collègues, c'est important, mais parfois on peut le faire à distance. Mon propos est certes caricatural mais il faut réellement réinterroger l'opportunité des déplacements. Je le fais également et me déplace très peu par rapport à mes prédécesseurs. On peut établir le bilan carbone de mes différents déplacements. Je me déplace simplement quand ma présence est réellement nécessaire. Sinon, je fais la plupart de mes réunions, même avec des présidents d'université au niveau international, par Zoom, et c'est très bien. Ce que je veux dire, c'est qu'évidemment, nous ne devons pas sacrifier à notre ambition d'université internationale de recherche. Il ne faut pas que les chercheurs soient lésés sur leurs travaux et sur leur terrain de recherche, c'est évident, mais c'est une logique de responsabilisation parce que tout n'est pas absolument indispensable. Je reviens sur un dernier point, l'objectif qui a été défini est fondé sur 3 piliers

qui ne sont pas d'égale importance. Il y a un pilier Digital et un pilier Déplacements sur lesquels je ne reviens pas puisque nous en avons parlé. Le pilier bâtiminaire est extrêmement important, extrêmement onéreux. Nous avons notamment des audits bâtiminaires sur le 27 qui montrent que les travaux à réaliser sont très importants et nous allons devoir trouver les ressources nécessaires. Nous sommes en train de regarder les aides que nous pouvons avoir du côté de l'ADEME, du côté de toute une série de partenaires de la région Île-de-France pour trouver la capacité de réaliser ces travaux très coûteux. En tout cas, c'est une belle ambition, merci de la partager. On sait que c'est dans les modalités, dans les moyens que la discussion s'engage réellement mais je suis très heureux de constater à travers toutes les interventions que tout le monde partage l'ambition générale d'avoir une politique de sobriété au niveau carbone et de sobriété écologique à Sciences Po.

III. PRÉSENTATION DE L'INSTITUT POUR LES TRANSFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES

Dina WAKED

Merci beaucoup. On passe au 3e point de l'ordre du jour. Une présentation de l'institut pour les transformations environnementales. Je cède la parole à Charlotte HALPERN, directrice de l'institut, pour la présentation.

Charlotte HALPERN

Je commence par vous dire à quel point je suis heureuse de venir vous présenter cet institut pour les transformations environnementales qui fait le lien avec des échanges que nous avons eus il y a 2 ans maintenant, à l'issue du travail que nous avons réalisé avec Amélie ANTOINE AUDO sur l'approfondissement de la question environnementale à Sciences Po, que ce soit pour le volet recherche, formation ou encore au niveau de la diffusion et la valorisation de ces travaux. Cet institut permet d'avancer dans la mise en place de nos objectifs. Il remplit et il s'inscrit dans un contexte spécifique qui est celui d'un défi important pour les sociétés démocratiques sur la manière dont nous allons concevoir, répondre, être à la hauteur de l'urgence environnementale. À ce titre, il y a bien une responsabilité des établissements de recherche et d'enseignement dans la transformation des sociétés, mais aussi, c'est ce que nous souhaitons rappeler et mettre en avant à travers la création de cet institut, le rôle des sciences humaines et sociales - on ne peut pas le laisser à l'apanage des sciences exactes - pour contribuer à la réflexion, à la formation des générations futures qui vont avoir à piloter ces transformations. Dans ce contexte, Sciences Po s'engage à travers la création de cet institut à produire des savoirs permettant de penser la complexité de ces transformations en cours, ainsi que leurs effets juridiques, sociaux, économiques, politiques. On s'est aussi donné comme objectif de répondre au besoin de formation de professionnels de haut niveau que l'on destine à une série de métiers qui correspondent à cela et qui sont mis en avant dans le cadre de nos différents diplômes et formations et enfin, notre force de propositions, de solutions face aux choix difficiles qui s'annoncent, afin de peser sur les propositions qui seront faites. Cet institut a pour mission d'accompagner le changement, de promouvoir le positionnement unique de Sciences Po. L'objectif est de donner de la visibilité, de la cohérence aux initiatives et programmes existants. C'était l'un des grands résultats du travail mené avec Amélie ANTOINE AUDO, en montrant que nous faisons énormément de choses en la matière, mais que cela manquait de visibilité. L'un des premiers objectifs de cet institut est de mettre en avant ces éléments en France comme à l'international pour accompagner l'approfondissement de l'offre académique et de recherche, d'accélérer l'ouverture vers d'autres secteurs des sciences, de créer un effet d'échelle pour que l'on sorte des initiatives, des innovations pédagogiques, que l'on soit dans la réflexion sur la pérennisation de ces initiatives, pour avoir des actions, un impact plus important et enfin, de contribuer à une politique nouvelle de diffusion et de valorisation des savoirs. Pour cela, Sciences Po mobilise des moyens inédits, nous avons déjà eu l'occasion de venir présenter devant ce conseil, Sciences Po a été le Lauréat du projet ExcellenceS du 4e Programme d'investissements d'avenir pour son projet TIERED, Transforming Interdisciplinary Education and Research for Evolving Democracies, où nous avons obtenu une enveloppe de 16 millions € sur 2023-2033, pour notre projet lié aux transformations numériques d'un côté et à l'environnement de l'autre. Mon collègue Jean-Philippe COINTET viendra vous présenter

prochainement ce qu'il met en place sur ce volet. Nous avons aussi engagé une levée de fonds, à travers notamment la création du Fonds Latour, de mobiliser 2,2 millions € pour 2023-2026 afin d'embaucher 10 postes doctorant.e.s qui viennent d'arriver à Sciences Po, qui sont dans les centres de recherche depuis le 1er septembre- 1er octobre et qui, à travers leurs recherches et un enseignement obligatoire chaque année, vont contribuer au développement de cette thématique environnementale à toutes les échelles de l'établissement. C'est aussi l'opportunité de créer des partenariats solides avec des instituts nationaux de recherche ou des universités en France comme à l'international, par exemple dans le cadre du projet TIERED, avec l'IFREMER, l'INSERM pour des questions de santé, des océans, des littoraux. On peut aussi penser à l'approfondissement des relations avec des partenaires historiques, comme l'université Paris Cité, le CNRS. C'est aussi l'occasion de nouer des partenariats plus solides avec des think tanks, l'IDRI, qui contribue au projet TIERED et d'aller au-delà pour discuter avec d'autres think & tanks, qui sont engagés dans les transformations numériques et environnementales et enfin, avec des acteurs publics, privés, la société civile. En voyant Marie-Christine LEMARDELEY, je pense également à la Ville de Paris, à travers la Coopérative carbone du Grand Paris, un partenaire auquel on souhaite s'associer ou encore à l'initiative Paris recherches qui aura lieu en fin d'année et auquel nous sommes très heureux de nous associer. Ce sont quelques exemples. Il y a trois grands types d'actions qui vont être menées et coordonnées par cet institut, des activités en matière de formation avec la poursuite de la refonte des maquettes pédagogiques en format de co-construction avec les différentes entités, travailler avec nos collègues responsables pédagogiques, les doyen.ne.s, les équipes, les écoles, le collège universitaire afin de poursuivre cette refonte. C'est aussi une réflexion sur la manière de les accompagner à travers les postes, notamment de responsables pédagogiques qui ont pu être créés à travers le projet de TIERED, qui vont venir soutenir les écoles dans le développement de ces enseignements. Ce sont également des actions en matière de recherche. Il s'agit de soutenir, de renforcer une communauté de recherche extrêmement dynamique. Je rappelle simplement qu'il y a une quarantaine d'enseignants-chercheurs qui travaille déjà sur les questions environnementales dans toutes nos disciplines, qui sont répartis dans tous nos centres de recherche. Il s'agit là de venir les soutenir, les renforcer de manière à pouvoir structurer une communauté interdisciplinaire à l'échelle de Sciences Po dans un premier temps, c'était là aussi l'un des grands résultats de la mission que nous avons conduite avec Amélie ANTOINE AUDO, qui était de mettre en évidence le besoin de cette communauté d'être renforcée pour travailler de manière plus collective. Par exemple, c'est notre atelier interdisciplinaire de recherche environnementale AIRE qui permet d'avoir un espace privilégié pour échanger entre disciplines, centres de recherche. C'est aussi un moyen de pouvoir soutenir la chaire développement durable de Sciences Po qui mène un certain nombre d'actions en lien avec PSIA, notre école affaire internationale et l'école d'affaires publiques. C'est aussi un moyen de réfléchir à l'intégration de ces post doctorant.e.s du fonds Latour, pas uniquement au niveau des centres de recherche, mais aussi de le faire de manière davantage interdisciplinaire à l'échelle de notre communauté de recherche. C'est aussi un moyen d'appuyer les initiatives que nous avons mises en place il y a maintenant quelques années avec Université Paris Cité de manière à pouvoir ouvrir la recherche vers d'autres secteurs des sciences. C'est notamment ce que nous faisons dans le cadre du Centre des politiques de la terre et dans le cas de l'axe Politiques environnementales du LIEPP. Enfin, 3^e type d'action, la mise en place d'une politique structurée de diffusion des savoirs afin de structurer le dialogue avec nos différentes communautés, enseignantes, étudiantes, salariées, sur la manière dont nous allons penser, développer cette thématique environnementale et d'organiser l'ouverture sur la cité, afin d'expérimenter et de développer des solutions pratiques qui pourront contribuer à la réflexion sur cette urgence environnementale. Je vous présente aussi en quelques mots la manière dont nous sommes organisés. L'institut pour les transformations environnementales se situe à gauche sur votre écran. Il est rattaché en partie à la direction des études et des partenariats, en lien étroit avec Amélie ANTOINE AUDO, la directrice, et Marie-Hélène CAITUCOLI, qui est la directrice exécutive du projet TIERED, son pendant, l'institut libre pour les transformations du numérique. L'Institut pour les transformations environnementales a le plaisir de compter sur Jean JOUZEL comme président du conseil des parties prenantes de cet institut. Grâce au fonds Latour, nous avons pu recruter une chargée de mission, Marie LE CARRER qui prend en charge plus spécifiquement le soutien aux activités de recherche transversales à l'établissement. Nous sommes en train de finaliser le recrutement de la secrétaire générale de l'institut. Pour terminer et vous donner quelques points sur la gouvernance et vous montrer comment nous avons pensé cette

gouvernance transversale à l'établissement et en lien étroit avec le projet TIERED. L'institut est tout doté d'un comité de pilotage permettant d'organiser la transversalité à l'échelle de l'établissement avec l'ensemble des entités avec lesquelles il aura à engager la discussion sur ses objectifs et leur mise en œuvre. Cet institut sera aussi doté d'un conseil scientifique constitué pour partie de membres de la faculté permanente de Sciences Po et des partenaires du projet TIERED, ainsi qu'un advisory board qui sera constitué de personnalités scientifiques internationales qui viendront une fois par an amener des éléments dans la discussion et enfin, d'un conseil des parties prenantes constitué de représentants élus, d'autorités publiques, de chefs d'entreprise, dirigeants associatifs, de personnalités qualifiées, de représentants de notre communauté étudiante, qui sont choisis dans le respect de notre charge de déontologie. Je dois mentionner ici – ce sera sans doute une question qui sera posée - parmi ces parties prenantes, parmi ces membres, nous avons également pris en compte le fait d'avoir des personnes qui soient également enseignant.e.s à Sciences Po, de telle sorte que nous ayons aussi par ce biais une représentation des enseignant.e.s vacataires à Sciences Po. Ceci vous donne une vision globale de cette gouvernance. Pour terminer, quelques échéances avec les prochaines étapes, donc l'arrivée des lauréat.e.s du fonds Bruno LATOUR dans les centres de recherche avec son workshop annuel, en présence des mécènes, qui aura lieu le 6 novembre. Nous avons aussi un appel en cours pour 2 places de 6 mois pour des séjours de visiting internationaux en recherche environnementale, en partenariat avec l'université Paris Cité pour 2024, qui inclut tout un enseignement. Le recrutement est en cours de finalisation. L'événement de lancement de l'institut pour les transformations environnementales le 6 novembre, en présence notamment de Karima DELLI, députée européenne. Nous aurons également Dominique MEDA, sociologue, philosophe et par ailleurs, très engagée dans l'association Le Lierre pour la formation des hauts fonctionnaires aux questions environnementales. Nous compterons également sur Ange-Manon TANG, présidente Sciences Po Environnement qui sera présente, ainsi que Camille ÉTIENNE qui s'engage pour l'environnement et Hugo CLÉMENT qui est journaliste spécialisé sur les questions d'environnement. Pour ce qui est du soutien RH au projet de formation liée aux transformations, c'est aussi en cours. Et puis, l'institut est pour le moment très engagé dans l'élaboration de sa feuille de route thématique qui permet - pour certains d'entre vous, ce terme « feuille de route » devient totalement allergène, j'en suis vraiment désolée - mais nous sommes en train tout simplement de nous doter d'un petit cadre qui nous permet de lister les actions que nous allons conduire avec nos partenaires du projet TIERED dans les 5 années qui viennent. Je vous remercie pour votre attention.

Dina WAKED

Merci beaucoup Charlotte.

Emeric HENRY

Merci pour cet enthousiasme communicatif. C'est une très bonne initiative. J'ai quelques questions sur la gouvernance. La recherche est organisée à Sciences Po autour des départements et des centres, l'enseignement autour des écoles. Il y a des questions transverses qu'on a choisi qui sont l'environnement, le numérique. Il faut une structure qui puisse faire ce lien et avoir ce caractère transverse. Il faut que la gouvernance permette de garder ce caractère transverse, c'est peut-être plus vrai pour le numérique, même pour l'environnement, mais le numérique est directement rattaché au Médialab, ça ne peut pas devenir un rattachement institutionnel, il faut réfléchir à une gouvernance qui permette de décorréliser cela. Quelles sont les idées ? Par exemple, y a-t-il un mandat pour la direction ? Est-ce que cela doit tourner entre centres ? Comment on réfléchit les postes ? Apparemment, il y a des postes rattachés, quel est le processus ? Il faut vraiment prendre très au sérieux cette gouvernance sinon on va perdre ce côté transverse qu'il faut le garder, car c'est le but de cette initiative.

Mia GUESSAB

Merci pour cette présentation très enthousiaste. Nous soutenons la création de cet institut en espérant que Sciences Po pourra s'aligner avec la recherche et les valeurs portées par cet institut, notamment en matière de partenariats, comme le CA a pu en discuter. Nous espérons également que cet institut influencera l'évolution des programmes pédagogiques au sein des différentes écoles de Sciences Po en prenant pleinement en considération les enjeux liés aux transformations environnementales qui ne semblent pas être encore toujours, en tout cas, pas assez le cas.

Antoine DEFRUIT

Merci beaucoup pour votre présentation. Je vous prie de m'excuser, je vais faire quelque chose de très mal poli : je vais poser ma question et ensuite, je vais devoir vous laisser, Chiara et Angèle seront là pour vous écouter attentivement. Une réponse et des questions. D'abord, une réponse, on soutient la création de cet institut, c'est dans la recherche et l'enseignement que l'on a la plus forte valeur ajoutée pour la transition écologique. Cela fait écho au point précédent. C'est un effort d'ensemble et il y a une cohérence à avoir. C'est un outil très utile. Maintenant, les questions. Dans ce même conseil le mois dernier, on a soulevé notre interrogation face à, parfois, l'impression qu'on peut avoir qu'il y a une multiplication des écoles, des chaires, des instituts et autres laboratoires. La réponse qui nous a été apportée sur le fait que c'était un outil important pour notamment attirer les financements a été satisfaisante. On aimerait comprendre concrètement ce que fera cet institut en premier lieu sur la recherche. On suppose que l'objet principal de cet institut sera d'attribuer des ressources financières et des projets de recherche au sein de Sciences Po, mais est-ce que l'institut sera force d'initiative et pourra mener des projets lui-même ? En second lieu, sur les enseignements et puis sur la responsabilité institutionnelle de Sciences Po, on lit que l'institut a vocation à co-construire avec chaque secteur pédagogique la refonte des maquettes. On lit qu'il sera en lien avec la chargée de mission de transition écologique, mais dans la mesure où, comme nous comprenons, il n'y aura pas de chercheurs où d'enseignants affectés à temps plein, mais des membres des différentes instances de cet institut, on demande quelle valeur ajoutée il pourra apporter à ces travaux de réflexion, mais aussi qui mènera ces travaux de réflexion au sein de l'institut, comment ça se déroulera ? Même si, j'imagine, ça reste encore à déterminer dans une certaine mesure. De quelle force de proposition il disposera pour proposer, par exemple, sur la question de l'isolation thermique, des minuteurs sur les interrupteurs, sur les transports, sur toutes ces petites choses, assez banales, mais importantes. Même si l'écologie sans lutte des classes, c'est du jardinage, le jardinage, c'est aussi important.

Alain CHATRIOT

Je vais enchaîner un peu facilement sur le jardinage, tout en me félicitant de ce projet. Je veux faire une remarque que j'ai déjà faite : on est tenu pour un certain nombre de réalisations des partenariats déjà existants, en particulier pour TIERED, mais au-delà de se féliciter de l'ensemble du projet et de l'institut, on peut se féliciter de ces discussions avec des instituts qui nous apportent des disciplines qui ne sont pas représentées à Sciences Po, c'est un point très fort. Une fois de plus, sur ces questions environnementales, je pense qu'il faudra réussir, ce ne sera pas simple, à trouver une construction de partenariats avec l'INRAE, car les questions agricoles et alimentaires seront aussi au cœur de ces sujets. Je pense que, hélas, ça ne se résoudra pas seulement par le jardinage, mais qu'il faudra évidemment regarder ces sujets très directement. Comme ils ne font pas partie des partenaires historiques de TIERED, je pense que c'est un enjeu quand même dans les années qui viennent.

Eberhard KIENLE

J'aimerais revenir rapidement sur la question de la gouvernance, déjà évoquée. On a un très joli diagramme, avec un conseil des parties prenantes, un conseil scientifique, un comité de pilotage, etc. Qui décidera quoi au sein de cet institut ? Ensuite, ces derniers temps, nous avons vu d'autres instituts ou programmes, sans entrer dans les détails, qui étaient, d'une certaine manière, des initiatives par le bas, réunissant des membres qui travaillent dans ce domaine, sur une partie géographique du monde. Il y a d'autres initiatives encore, on ne va pas les épuiser ici. Y a-t-il un côté membre ? Est-ce que les personnes qui travaillent dans ces domaines, ces enseignements, ces recherches sont membres de l'institut ? De ce fait, y aura-t-il l'élection du directeur, directrice ? On revient à la question du collègue qui a dû s'absenter. Où réside la force de proposition ? C'est une structure qui essaie de centraliser à partir d'une direction ou est-ce une structure qui essaie de faire monter la mayonnaise qui vient d'en bas ? Tu parles de partenaires extérieurs, ce qui me paraît important, il faut qu'ils soient représentés. On a toujours besoin de l'extérieur, mais quel est leur rôle ? Qui pilote et comment ?

Dina WAKED

J'ai deux questions, que j'ai déjà posées, mais c'est important de les partager ici. En lisant les documents, j'ai pensé que l'institut va se focaliser sur l'allocation du fonds Latour pour les chercheurs et les cours d'écologie, mais ce n'est pas le cas. Est-ce que dans le futur l'institut aura un rôle plus central dans ces deux champs ? Ou est-ce que ce sera toujours qu'un rôle de coordination, de cohérence, de visibilité ?

Charlotte HALPERN

Merci pour vos questions. Je vais répondre à un certain nombre de questions et peut-être que je laisserai d'autres assis autour de la table compléter sur certains points. Tout d'abord, pour répondre à la question posée par Alain CHATRIOT, j'aurais dû le mentionner, depuis nos derniers échanges, on a engagé toute une série d'échanges avec ce qu'on pourrait appeler des partenaires de second ordre. Ils n'ont pas été inclus dans la réponse à l'appel à projets TIERED. En revanche, comme tu l'as indiqué Alain, ce sont des partenaires qui sont tout à fait pertinents. Nous avons commencé à échanger effectivement avec l'INRAE, le Muséum d'histoire naturelle. Cela fait partie là aussi des choses que nous souhaitons mener dans les prochains mois, avec l'ADEME aussi. Ce sont les quelques partenaires auxquels je peux penser, mais à nouveau, ce sont des choses qui ont vocation à évoluer de telle sorte que nous puissions identifier ce qui nous manquerait, notamment par rapport à ce point sur les partenariats, mais peut-être qu'Amélie ANTOINE AUDO complètera. Sur la question posée par les collègues qui sont partis, la question de la gouvernance. Non, l'institut ne va pas faire de jardinage, je le dis tout de suite, d'abord, parce que j'en serais parfaitement incapable et absolument pas à ma place. Héloïse est bien placée pour savoir que je suis sans doute l'une des moins assidues parmi nos collègues au potager. L'institut va faire un certain nombre de choses. Dans un premier temps, il y a la question de la coordination et de la mise en cohérence. On peut le voir de deux manières différentes, c'est-à-dire qu'à la fois on peut se dire que c'est une demande qui vient du haut qui va avoir pour objectif de piloter. En même temps, cette demande de coordination accrue est venue des membres eux-mêmes, c'est-à-dire de la quarantaine d'enseignants-chercheurs de AIRE, qui existe depuis 2019 et qui, dans le cadre de la réflexion que nous avons menée avec Amélie ANTOINE AUDO, a mis en évidence le besoin d'être davantage soutenu dans le cadre des actions qu'ils souhaitaient mener de manière collective. C'est-à-dire de ne pas se superposer à ce que font les centres, mais de venir se positionner sur les interstices, toute la discussion intercentre qui peut exister entre nos différentes disciplines, nos différents centres de recherche, et nous permettre d'avoir un espace de dialogues, de débats sur les recherches en matière d'environnement, mais aussi de mise en lien et d'interconnaissance à l'échelle de l'établissement. Il y a eu ce double élément. Cet institut vient du travail que nous avons fait à l'époque, on avait rencontré à peu près quatre-vingts personnes à l'intérieur de l'établissement pour discuter sur les besoins, sur la manière de renforcer la lisibilité et la visibilité des questions environnementales. À l'époque, on avait parlé d'un programme, ensuite, on parlait d'initiative, maintenant on parle d'institut, mais c'était l'idée de créer un collectif qui permette de retrouver, de structurer, d'accompagner le déploiement de cette dynamique collective qui existe par ailleurs. Je crois qu'il ne faut absolument pas voir dans la création de cet institut le fait qu'on vienne plaquer quelque chose grâce au projet TIERED, ou à l'occasion du projet TIERED, mais le projet TIERED, pour sa composante environnement, émane très directement des besoins qui avaient été identifiés à l'issue d'une discussion très approfondie avec l'ensemble de nos communautés devant ces conseils et qui faisaient le lien avec des besoins, qui étaient identifiés, de mise en cohérence et de sous-titre. Je tiens vraiment à le rappeler parce qu'on est vraiment dans un équilibre finalement entre les deux éléments. Cela permet en tout cas d'y répondre. Donc, la coordination, c'est le premier type d'activité et ce n'est pas une mince affaire. Nous le faisons sans institut et de manière informelle depuis 4, 5 ans, je l'ai beaucoup fait avec certain.e.s de mes collègues qui avons œuvré pour assurer cette coordination. On a bien besoin là aussi d'avoir ce soutien. Nous sommes ravis que Marie LE CARRER soit venue nous rejoindre, et nous appuyer. Il y a aussi la création d'un certain nombre d'éléments. Par exemple, à l'issue de cette mission, nous avons également identifié le besoin d'avoir un site web, une vitrine qui nous permette de mettre en avant à la fois ce qui relevait des entités en matière de formation, des travaux de nos étudiants, de leurs initiatives, mais également de la recherche et d'avoir un lieu dédié à l'échelle de Sciences Po qui permette d'identifier ces éléments. C'est aussi le fait de s'emparer des sujets dans le cadre de TIERED. Pour l'environnement, il y a 4 thématiques, la santé environnementale, les inégalités environnementales, la politisation de la science et encore, la question des océans et des littoraux. Sur

chacune de ces thématiques, l'institut travaille en lien très étroit avec les collectifs de recherche. On a également sollicité des membres des écoles, par exemple, et du collège universitaire de manière à pouvoir entrer dans la discussion avec les partenaires. Il y a à la fois de la production de programmes scientifiques, d'appui à ce qui va pouvoir se développer. Par exemple, avec l'IFREMER, on envisage la création d'une chaire d'économie politique de la mer qui permettrait d'avoir un recrutement dédié sur ce sujet et de se positionner sur cette thématique qui est insuffisamment travaillée encore pour le moment, qui appuiera notre certificat Océan qui se développe depuis un an, notamment dans les campus du Havre et de Menton. Pour ce qui est maintenant de la question des ressources, nous savons très peu de ressources. En fait, on a essentiellement eu des ressources pour des RH grâce au projet TIERED. Peut-être que Sergei GURIEV voudra revenir sur la manière dont nous allons répartir la question des postes et la façon dont ils seront créés. Pour ce qui est de la gouvernance et sur la partie d'allocation de ces ressources au niveau de l'institut, nous avons tiré des leçons, je crois, du comité de sélection des post-doctorant.e.s du fonds Latour. Nous avons eu aussi l'occasion, à travers les call des visiting pour la recherche environnementale et en lien avec nos collègues travaillant sur le genre, dans le cadre du programme PRESAGE, d'identifier la manière dont nous allons pouvoir structurer ce conseil scientifique de telle sorte que ce ne soit pas uniquement la somme des disciplines, mais qu'il soit également représentatif et en lien direct avec les disciplines et les centres. Par exemple, dans le cadre du call de visiting, nous avons demandé au centre de recherche de soutenir, ou pas, les candidatures. Cela a permis déjà une grosse présélection. J'étais en contact avec plus d'une trentaine de candidats pendant l'été. Il n'y en a que 10 qui ont postulé au final, car il n'y en a que 10 qui ont reçu un soutien des centres de recherche. Je crois que ça montre aussi la manière dont les centres de recherche ont été très actifs dans la manière de concevoir leur rôle et que cela nous permet, de ce point de vue, d'avancer en intelligence entre ce conseil scientifique constitué en partie de membres de la faculté permanente et puis, qui permet de le faire en lien avec les centres de recherche. Toute procédure est perfectible, on peut tout à fait en rediscuter, mais cela a amené un équilibre dans la manière de recruter et de finaliser la liste qui sera soumise dans les prochains jours à Sergei. J'espère avoir répondu à toutes les questions.

Eberhard KIENLE

Cela m'impressionne, mais qui seraient les membres des différentes instances ? Quel serait le mode de sélection de ces membres ?

Charlotte HALPERN

Le comité de pilotage, on est face aux directeurs, directrices des différentes entités de Sciences Po. Par exemple, la directrice de l'engagement, la directrice de la DAI, etc. C'est le premier point. Pour le conseil scientifique, nous nous sommes engagés, dans le cadre de TIERED, à avoir 5 représentants de la faculté permanente qui soient nommés. J'ai commencé à travailler sur une liste, à solliciter de manière informelle les personnes pour savoir si elles seraient d'accord pour s'engager. Et puis, je soumettrai cette proposition à Sergei GURIEV afin que nous puissions avancer de concert et nous assurer que ce soit possible. Je présente par ailleurs ces éléments en réunion DUDD la semaine prochaine, je crois que j'aurai le plaisir de venir au conseil scientifique prochainement, ce sera l'occasion d'en reparler à ce moment-là. Pour ce qui est du Conseil des parties prenantes, j'ai travaillé avec Jean Jouzel, et consulté, de manière informelle, les doyens et les doyennes, la direction générale et avec Mathias VICHERAT, mais également avec nos différents partenaires de manière à pouvoir identifier une liste de personnes. Ces personnalités ont été choisies en fonction de notre charte de déontologie qui a été discutée lors de la dernière séance du conseil d'administration et qui nous permet d'avoir des règles très claires dans la manière de choisir les personnes qui sont représentées. Pour ce qui est de la communauté étudiante et des membres de la communauté étudiante, en discussion avec la directrice de l'engagement, Kate VIVIAN, nous avons proposé à la présidente de Sciences Po Environnement de rejoindre ce conseil. Nous avons également proposé à la vice-présidente étudiante de ce conseil de le rejoindre, je suis ravie que Inès FONTENELLE ait accepté cette proposition. Nous avons fait de même avec Cloé ARTAUD, présidente étudiante du CVEF, pour pouvoir avoir là aussi cette présentation. Voilà la manière dont nous avançons.

Dina WAKED

Merci Charlotte, désolée de poser toutes ces questions, mais c'est la première fois qu'un institut passe devant le conseil, c'est important. Cela s'appliquera aussi aux autres instituts. Une question a été soulevée, j'ai peut-être manqué la réponse. Pour la gouvernance, y a-t-il un statut pour l'institut, un mandat pour les membres, une élection au sein de l'institut, comment ce sera ? Est-ce que ce sera présenté dans le CS pour changement de mandat ? Toutes ces questions sont un peu floues aujourd'hui. Tout ce que vous avez présenté est très bien, mais pour l'avenir, il est important de savoir si cet institut aura les mêmes membres dans 10 ans ou si c'est quelque chose qui va changer. Comment la faculté permanente, les étudiants, les chercheurs seront-ils impliqués ? Je pense qu'il est important de le signaler dès aujourd'hui.

Charlotte HALPERN

Tu as raison, on s'est engagé sur ce point dans le cadre du projet TIERED. Ce sont des mandats de 3 ans à chaque fois. Je crois beaucoup dans le fait de renouveler les mandats, mandats d'élus, de direction, il faut réinsuffler une dynamique dans le cadre de ces instituts, donc ce sont des mandats de 3 ans. Nous allons solliciter les collègues de la faculté permanente qui viennent rejoindre le conseil scientifique, mais également les personnalités qui rejoindront le conseil des parties prenantes, ou encore les collègues de l'advisory board qui viendront de l'international pour nous conseiller régulièrement et le faire pour une durée de 3 ans. Il en va de même pour mon mandat.

Mathias VICHERAT

Le point d'Alain est très important. Nous souhaitons qu'il y ait des passerelles avec les sciences exactes, c'est un élément fort de notre ambition. La raison pour laquelle j'ai proposé à Monsieur JOUZEL de nous rejoindre, c'est aussi parce qu'il incarne cet apport des sciences exactes. Sur les programmes et les maquettes pédagogiques, vous avez raison de souligner qu'il y a un passage en revue pour faire en sorte que l'intégration de l'enjeu climatique soit prise en compte. Je vous rappelle que notre Ecole du management est devenue l'école du management et de l'impact et qu'il y a un travail sur les maquettes qui se fait pour intégrer l'extra financier, la finance à impact. Nous avons ce travail, pas seulement à l'EMI, mais dans les masters des autres Ecoles. C'est un travail que nous engageons dans un cadre paritaire avec les étudiants. Un groupe de travail a été mis en place sur le sujet des maquettes, mais aussi sur l'ambition environnementale de Sciences Po. Concernant le point sur la multiplication des programmes de l'Institut, je rappelle que, finalement, sur les aires régionales nous avons pris la décision à la suite du conseil scientifique de les nommer programmes et non pas instituts. Les programmes représentent une dimension interdisciplinaire et de certification. Les programmes aires régionales, programme Afrique, programme Asie du Sud seront des programmes et non des instituts. En revanche, il y aura 2 instituts : l'Institut pour les transformations environnementales et l'Institut libre des transformations numériques, car les spécificités de ces sujets font que nous souhaitons ce niveau d'institutionnalisation.

IV. PRÉSENTATION DU BAROMÈTRE 2022 DE SATISFACTION DES ÉTUDIANTS

Dina WAKED

Merci pour tous ces échanges. On peut passer au 4^e point de l'ordre du jour, c'est une présentation du baromètre 2022 de satisfaction des étudiants. Myriam DUBOIS-MONKACHI, directrice de la scolarité et de la réussite étudiante, va nous le présenter. J'espère que vous pourrez nous donner des datas pour comparer ce baromètre avec celui de 2019, comme demandé par le bureau du conseil.

Myriam DUBOIS-MONKACHI

Merci de me donner l'occasion de présenter un objet qui n'est pas très connu, peut-être plus des étudiants que des autres membres de cette assemblée. C'est un objet qui a 10 ans d'existence et c'est la première fois qu'il est présenté au conseil de l'institut. Je remercie les membres du bureau. Je précise, comme

vous l'avez dit, que lors de la réunion du bureau, jeudi dernier, il a été demandé de faire une comparaison, qui manque dans les documents qui vous ont été transmis, entre la dernière consultation de 2019 et celle de 2022. Rassurez-vous, je ne vais pas dérouler les 43 slides du rapport qui vous a été envoyé. Je pars du postulat que vous les avez parcourus. Je vous donne quelques éléments qui me semblent importants sur cette consultation de la satisfaction des étudiants, qui retrace la sensibilité conjoncturelle de l'institution et, c'est mon parti pris, qui met en évidence des invariants positifs, négatifs. Lors de cette consultation 2022, nous avons utilisé cette grande consultation pour solliciter des étudiants sur des sujets stratégiques, traités par ailleurs, dans des groupes de travail, ou à la suite de la création de la direction de l'engagement, sur des sujets de responsabilité sociétale, ce qui nous a permis d'avoir pour la première fois quelques éléments d'information sur ces sujets. Je ne vais pas rentrer dans le détail de l'échantillon, il y a plus de 3 000 répondants. Dans la composition, il se rapproche de l'échantillon de 2019, ce qui garantit une représentativité. Modulo, quelques étudiants en échange, des doctorants et des préparandaires qui ont moins répondu et qui sont moins représentés, ainsi que plus de femmes et plus de Français, comme dans les baromètres précédents. Pour information, cette consultation a eu lieu du 26 novembre au 31 décembre 2022. C'est la première consultation postCovid. Concernant les invariants positifs, le premier, c'est la structure de l'attractivité de Sciences Po. Elle est portée par des fondamentaux qui atteignent depuis 10 ans des taux de satisfaction autour ou au-delà de 90 %, on ne doit pas être surpris. Il s'agit de l'offre de formations, de la renommée du diplôme, de la qualité d'un enseignant, de l'éventail des débouchés professionnels et de l'ouverture internationale. De manière récurrente, on trouve ces taux à des maximums de 80 %, 90 %, 92 % qui témoignent d'une stabilité des facteurs d'attractivité de l'institution. En scolarité, après avoir donné à la procédure d'admission un satisfecit sans surprise, ce sont des étudiants admis, à hauteur cependant de 80 % versus 83 % en 2019. Cela n'atteint pas les chiffres précédents. Les étudiants donnent aussi aux inscriptions administratives un taux de satisfaction de 75 %, qui était de 80 % en 2019, mais qui s'explique par la conjoncture, en l'occurrence pour la rentrée du baromètre 2022, la direction de l'accueil et de l'accompagnement était en souffrance RH, ce qui n'est pas le cas cette année. Lors de la prochaine consultation, on verra cette différence. Un taux important qui est aussi constant, c'est le fait que les inscriptions administratives soient une démarche contraignante par rapport aux relations avec les pairs et les enseignants. La pluridisciplinarité, les apports en connaissance théorique, en méthodologie, ainsi que la progressivité des exigences pédagogiques sont dans la partie formation les critères les plus sollicités par les étudiants et de manière constante aussi, en atteignant entre 90 % et 67 % pour la progressivité des exigences pédagogiques, de manière constante, avec une petite baisse, d'un point, pour la méthodologie et pour les apports en connaissance théorique. La mesure de satisfaction sur le nombre d'heures de cours par semaine reste à un niveau important et a augmenté, 76 % des étudiants considèrent, versus 67 % en 2019, que le nombre d'heures de cours par semaine est satisfaisant ou normal, voire insuffisant pour 10 % des étudiants. Il y a une progression de 9 points, c'est une tentative d'analyse, cela peut être le résultat de la réforme de PSIA qui en 2019 a remis la maquette sur le métier et qui a allégé le nombre de cours avec la volonté d'approfondissement plutôt que d'augmenter le nombre d'enseignements. La qualité des relations avec les enseignants, les pairs est excellente. Elle atteint 90 % en 2022 comme en 2019. Elle est également très bonne avec les équipes pédagogiques, administratives, même si elle est en deçà avec des taux de 70 à 72 % dans une relation qui porte davantage la frustration puisque les enseignants renvoient, à juste au titre, les étudiants vers les équipes pédagogiques et administratives pour résoudre les problèmes. Concernant les conditions d'étude dans l'établissement, des étudiants apprécient la qualité de l'équipement, la propreté des salles de cours, les ressources de la bibliothèque ainsi que ses horaires d'ouverture. On est dans des étages entre 93 % et 80 %, notamment l'ouverture d'une bibliothèque, malgré un décrochage de 7 points sur cette question, bibliothèque qui, notamment à Paris, a évolué vers des ouvertures nocturnes et des ouvertures le dimanche qui sont demandées par les étudiants. Quant à la vie étudiante, elle est fortement appréciée, 84 à 86 %, ce n'est pas une surprise tant elle est reconnue. Nous avons essayé de tenter l'appréciation de la vie étudiante pendant le COVID, ça a été un flop, 60 % des étudiants ont dit ne pas être concernés. Je voulais faire remarquer qu'il y avait eu une véritable mobilisation avec cette notion de double campus, y compris sur la vie étudiante. Lorsque l'on regarde l'offre événementielle de Sciences Po, sans surprise, elle jouit d'une très grande réputation, que ce soit au niveau de l'établissement, 90 %, des campus, ce qui est nouveau. Nous l'avions en 2019, mais en 2012, en 2015, en 2017, c'est une consultation qui se répète

tous les 2 ans, il y avait un manque d'événementiels en tout cas présentés par des étudiants en campus en région, ce qui n'est plus le cas depuis 2 consultations, donc avec un taux de 80 %. En revanche, l'offre événementielle provenant des écoles est un petit peu en deçà, à 70 %, ce qui reste toujours très favorable. C'est une interprétation du nombre important d'événements qui ont lieu notamment sur le campus parisien et dont les étudiants ne connaissent pas toujours le canal, la vie étudiante, l'institution, les centres de recherche, etc. Enfin, sur la partie invariants positifs, les étudiants sont satisfaits à 82 % versus 86 % en 2019 de leur expérience à Sciences Po. Ils se sentent intégrés à plus de 70 % versus 74 % en 2019. Je voudrais faire une comparaison avec des taux au niveau national. Les taux de l'Observatoire de la vie étudiante, le sentiment d'intégration qui est important pour la réussite des étudiants, s'élève à 34 % en moyenne, à Sciences Po c'est 70, 71 %. Il est bien sûr plus élevé dans les écoles de commerce où il atteint 50 à 55 %. Il y a un véritable décrochage positif du sentiment d'intégration de nos étudiants. Quand on regarde les invariants négatifs, car ce baromètre sert de boussole pour faire évoluer nos différentes politiques, vous n'allez pas être surpris. Ainsi, si on reprend le parcours de l'étudiant, on arrive assez vite sur la question des inscriptions pédagogiques. C'est bien 70 % qui sont recueillis, mais 70 % d'insatisfaction. Nous n'allons pas faire l'autopsie de cette insatisfaction, un groupe de travail s'en charge. Nous espérons que la consultation 2024 en montrera les premiers effets. Même si on doit noter que l'administration n'est pas restée sans agir sur ce sujet. Il y a eu des groupes de travail depuis plusieurs années, des évolutions et notamment au niveau technique. Il y a quelques années, il y avait encore des incidents techniques lors des inscriptions, ce n'est plus le cas aujourd'hui. Ce qui semble être la plus grande frustration des étudiants, c'est de ne pas pouvoir choisir les cours pour lesquels ils sont venus à Sciences Po. Nous sommes en train de travailler ce sujet avec un groupe de travail avec des étudiants. Avec la DSI, on a réussi à décaler les horaires et à faire en sorte que les inscriptions n'aient pas lieu en même temps, mais à mettre en place un agenda, pour les deux dernières campagnes les étudiants pourront le confirmer, il n'y a pas eu de problème lié à Sciences Po. Quand on regarde les conditions d'étude, 80 % des étudiants versus 70 % en 2019 déclarent passer à Sciences Po plus de 5 heures en plus des 18 à 24 heures de cours, soit près de 35 heures par semaine. C'est important de le noter. Le manque d'espace arrive comme étant le principal élément négatif depuis plusieurs années, même si là encore, Sciences Po n'est pas resté inerte, 500 places de travail ont été mise à disposition des étudiants, une politique de salles ouvertes a été mise en place à la rentrée 2023. Il faudra attendre quelques années pour que ce soit apparent dans les consultations. L'accès au WiFi. Il y a eu un décrochage. C'était un élément positif dans les consultations précédentes. Il y a eu une baisse de 23 points. Tout le monde est d'accord autour de la table pour dire qu'il y a un sujet. Il est en train d'être réglé par la DSI. Il y a eu un investissement technique important. Hier soir, le directeur de systèmes d'information m'annonçait que toute la politique qu'ils sont en train de déployer sera terminée en mars 2024. Concernant les enseignements, de nombreux éléments sont satisfaisants, la pluridisciplinarité, l'apport théorique et méthodologique. Certains perdent des points, il s'agit du lien entre l'enseignement et l'insertion professionnelle. C'est intéressant parce que pour la partie insertion professionnelle et théorique, il y a une baisse de 6 points et sur les enseignements pratiques, il y a aussi une baisse de presque 10 points. Les étudiants ont l'impression, en 2022, que les enseignements sont moins liés à l'insertion professionnelle et aux pratiques professionnelles. Nombre d'heures de cours, objectivement, il y a à Sciences Po beaucoup trop d'heures de cours - Chiara n'est pas d'accord - quand on se compare notamment à l'international. Les étudiants considèrent qu'il n'y a pas suffisamment pour certains et qu'il n'y a pas trop pour la majorité d'heures de cours. En revanche, 50 % des étudiants considèrent que la charge de travail hebdomadaire est lourde ou trop lourde. L'étiage était de 52 % en 2019. Il est vrai que la pédagogie de Sciences Po n'est pas simplement de suivre les cours, mais de les préparer avec les classes inversées, beaucoup de lectures, des projets liés aux écoles, qui font peser sur l'étudiant une demande forte. Un sujet intéressant aussi sur la place de la recherche dans l'enseignement ; l'institution a remis la recherche au cœur de la formation avec la création notamment de la direction de la formation et de la recherche. Cependant, les étudiants ne perçoivent pas ce lien entre la recherche et la formation en novembre 2022, il y a même une petite dégradation par rapport à la précédente consultation. Les nouvelles questions qui ont été posées, je vais être très rapide puisque c'est la première fois, c'est difficile de faire une analyse. On entend que sur les sujets des VSS il y a encore beaucoup d'informations à faire, les étudiants ne sont pas tous informés. Sur le sujet des discriminations, les résultats sont plutôt rassurants. Seuls 33 % des répondants se sont manifestés. On est sur des sujets de discrimination sur le

genre, sur l'origine supposée également. Ce que disent les étudiants, c'est qu'ils n'osent pas se manifester. Quand ils le font, c'est auprès de leurs pairs. Il y a aussi un travail d'information pour que le processus de signalement soit mieux connu. Il est en cours d'élaboration. Il y a un sujet sur le faible taux de résolution quand des discriminations sont remontées. C'est une nécessité d'avancer sur ce sujet. Je ne vais pas vous parler de l'orientation, on fera un point plus important quand nous aurons avancé dans le groupe de travail. Je vais terminer très rapidement sur les conditions de vie des étudiants. La question du logement est un élément crucial pour la réussite des étudiants, ils habitent à plus de 40 % seuls versus 24 % au niveau national. Bien sûr, c'est lié à notre population étudiante et le fait qu'il y en ait beaucoup qui soient internationaux. À 15 %, ils habitent dans un logement avec leur famille ou un proche et en collocation, 27 %. Seulement 12 % sont en cité université. Comparativement aux chiffres nationaux de l'Observatoire de la vie étudiante, nos étudiants sont plus en location individuelle et moins dans leur famille ou proches. En revanche, ils sont au même niveau sur les résidences universitaires, et ça, c'est nouveau en 2022. Le travail, les étages n'ont pas beaucoup changé. On doit noter une hausse d'étudiants qui déclarent travailler. Ils sont 1 838 versus 1 311 en 2019. Le déjeuner, élément très important, en moyenne, ils déjeunent davantage à leur domicile que dans les autres espaces, les cafétérias de Sciences Po arrivent en 2^e position. Le Crous a crû, c'est lié au Covid, je pense, et à la mise en place de ce déjeuner à 1 euro pour les boursiers, ça passe de 24 à 30 %, ce qui est très satisfaisant, d'autant que nous avons deux restaurants universitaires à proximité du campus de Paris, ce qui n'est pas le cas sur tous les campus. Je pense que c'est un bon indicateur. Il faut que j'arrête.

Dina WAKED

Merci beaucoup pour cette présentation. On peut avoir quelques minutes de discussion.

Kevin COHEN

Merci pour cette présentation. Sur la lutte contre les discriminations, 33 % des sondés signalent avoir fait ça. A-t-on des chiffres du nombre de signalements auprès de Fanny ADDA pour voir comment cela fonctionne depuis sa mise en place ?

Chiara MARTINELLI

Merci beaucoup pour cette présentation. Nous avons déjà discuté de ces sujets avec vous en privé et au CUEF. Nous voulons ramener ces débats sur la table du CI, car il est important de mettre au courant la communauté enseignante. Dans ces documents, on a vu que, malgré la participation assez faible, 238 étudiants ont déclaré avoir un emploi étudiant de 15 à 25 heures par semaine, tandis que 211 travaillent de 10 à 15 heures. Nous souhaitons insister sur l'ouverture d'un véritable débat pour agir et soutenir ces étudiants. On sait que plus le volume horaire de l'emploi étudiant est élevé, plus les risques d'échec scolaire le sont également. On veut vraiment une véritable enquête de la part des Sciences Po pour comprendre ces phénomènes et on veut demander de faire sortir de l'invisibilité ces étudiants. On ne demande pas des aménagements, qui sont difficiles à mettre en place, mais simplement une reconnaissance, que ce soit sur les bulletins scolaires, par exemple, ou à travers de la flexibilité accordée, par exemple, par les professeurs. Sciences Po ne peut pas tout imposer, on a à cœur la liberté d'enseignement, mais il doit y avoir une sensibilisation faite à l'égard de ces étudiants. On va essayer d'amener ces sujets sur la table dès qu'on pourra à nouveau, car c'est important.

Dina WAKED

Merci de soulever ce point.

Inès FONTENELLE

On souscrit à ce qu'a dit ma collègue de Nova, peut-être pas sur la question d'avoir une mention sur le bulletin, car le diplôme doit être le même pour tout le monde, mais on entend ce que vous dites. Pour la participation au baromètre, elle est un peu faible, elle a baissé depuis 5 ans, avez-vous des pistes pour augmenter cette participation afin que le baromètre soit plus représentatif ? En ce qui concerne le nombre d'heures de cours hebdomadaires et la charge de travail, les étudiants ne réclament pas nécessairement moins de cours d'après le baromètre, mais sans doute une meilleure répartition de la charge de travail. C'est pourquoi les réflexions actuelles sur l'allègement des maquettes doivent plutôt se faire dans une

optique d'organisation différente des cours et non pas dans l'optique de prendre comme exemple nos partenaires, les universités internationales où il y a 4 heures de cours par semaine avec les masters à 20 000 euros. Je ne pense pas que ce soit le modèle souhaitable pour Sciences Po. Ce constat doit aussi être mis en perspective avec l'insatisfaction particulièrement marquée en ce qui concerne l'approfondissement des cours. Pour les cours de langue, il y a aussi une insatisfaction assez prononcée qui est liée parfois au manque de certains niveaux de langue pour certaines langues rares, par exemple, aux créneaux horaires limités qui obligent parfois certains étudiants à demander des dispenses d'assiduité, sans parler de la délocalisation de certaines langues à l'INALCO. Encore un point sur le budget limité pour le déjeuner, la plupart des étudiants déclarent avoir 5 euros en moins, ce qui est un triste rappel de la précarité étudiante qui touche aussi Sciences Po. À ce sujet, nous souhaiterions savoir où en est la mise en place des distributions alimentaires sur les campus en région qui existent à Paris, mais pas sur les campus en région. Nous avons eu le feu vert l'année dernière de la direction. Nous n'avons pas eu de nouvelles et selon nos collègues, ce n'est toujours pas le cas. Peut-être que je me trompe.

Simon CORDONNIER

Merci pour tous ces éléments et merci d'avoir rajouté des éléments de comparaison temporels dans la présentation orale. J'espère que pour la suite, on pourra avoir une prise en compte systématique de ces évolutions. Le premier point sur lequel je veux revenir, c'est la place de la recherche, qui est extrêmement marquante, 72,5 % d'étudiants ne connaissent pas, ou peu, les centres de recherche. Cela légitime complètement le projet de création de la DFR, mais ça montre l'ampleur du chantier à réaliser. Cela fait quand même plus de 10 ans maintenant que Sciences Po se définit comme université de recherche de rang internationale, il y a encore une bonne part de chemin à parcourir. Deuxième remarque, c'est sur le taux relativement élevé sur les relations avec les équipes pédagogiques et les équipes administratives. Là encore, ce serait intéressant d'avoir les évolutions, ce serait intéressant de mettre en parallèle avec le baromètre salariés en affinant, il y a vraiment un travail à creuser en regardant le taux de satisfaction des salariés des équipes concernées et le mettre en parallèle avec les effectifs étudiants, les effectifs salariés. Je pense qu'il faut vraiment qu'on creuse ces questions-là. J'ai du mal à imaginer qu'il n'y ait pas un lien avec le nombre de personnes dans les équipes RH concernées et le ratio avec les étudiants. Je pense qu'il faut vraiment qu'on s'attache à cette problématique parce qu'il y a une insatisfaction aussi du côté salariés. Cela nécessite un travail approfondi.

Mia GUESSAB

Merci pour cette présentation. Quelques points à soulever. On remarque que les problèmes persistent pour la disponibilité des salles et le nombre de places disponibles en bibliothèque. Nous saluons l'initiative des salles ouvertes, en espérant que cela permettra d'inverser les tendances. Nous pensons qu'une option soit à envisager pour que ce dispositif soit plus efficace et faciliter l'accès aux salles. Par exemple, en mettant un planning avec la disponibilité des salles. On voulait aussi dire qu'il y a une inégalité entre le campus de Paris et ceux en région. Par exemple, pour l'ouverture de la bibliothèque qui ferme en général à 21 h 15 sur Paris, et pour des cas spéciaux vers 23 h 00. En campus de région, c'est 20 h 00 et 17 h 45 le samedi. Est-ce qu'il y a des questionnements sur un rééquilibrage ? Concernant les violences sexistes et sexuelles, on voit qu'un tiers des étudiants disent ne pas connaître le dispositif de signalement. On a l'impression qu'ils ne suivent pas la formation. Avez-vous des pistes d'amélioration à ce sujet ? Y a-t-il un plan d'action ? Pour les étudiants qui ont répondu à la question de la discrimination, une majorité d'entre eux qui dit ne pas parler à Sciences Po des discriminations subies. Ce taux peut être compréhensible quand on observe sur le graphique suivant : pour ceux qui parlent de ces discriminations, la majorité répond que ça n'a pas permis de résoudre le problème. Cela pose une vraie question de fond sur la confiance de l'étudiant envers l'institution, et même sur le domaine d'action de Sciences Po sur le sujet. Y a-t-il une réaction prévue à ces chiffres qui sont plutôt inquiétants ? Dernier point, qui pourrait paraître secondaire, mais on pense que c'est un facteur d'inégalité, c'est sur le réseau des anciens, le réseau Alumni. On voit que par rapport aux autres systèmes mis en place par Sciences Po c'est celui qui a la moins bonne note. On pense que c'est parce que c'est un réseau qui peut reproduire les inégalités sociales du fait qu'il soit payant. Là encore, on voit que le « capital social » proposé par Sciences Po est basé sur un capital économique puisqu'on paye pour avoir accès à ce réseau, alors que

c'est beaucoup lié à l'environnement familial et que ça prive les étudiants les plus précaires d'un réseau d'opportunités et de connaissance, quelque chose qui est vraiment mis en avant par Sciences Po, alors que ce sont ceux qui en manquent le plus et qui en ont le plus besoin. On voudrait savoir si vous avez des pistes d'amélioration sur le sujet. Par exemple, une exemption pour les boursiers de ces 25 € par an pour le réseau d'Alumni. Merci.

Damien GARCIA

Merci pour la présentation. Je regrette le manque de participation de mes collègues doctorants, mais il est révélateur du fait que les questions ne sont pas très adaptées au statut un peu particulier de doctorant, sur la satisfaction vis-à-vis des enseignements, il y aurait peut-être des choses à corriger. Je pense que c'est une réflexion à entamer sur la façon dont la satisfaction de la communauté doctorante en tant que communauté aussi en formation qui serait à mener.

Angèle KEIME VANDUICK

Merci. C'était pour rebondir sur un sujet évoqué par Inès FONTANELLE à propos de ce besoin d'approfondissement et de connaissance plus pratiques, plus utiles dans le milieu du travail, exprimé dans ce baromètre, et la critique faite à Sciences Po d'un enseignement pipeau au regard des années, est-ce qu'il y a des voies d'amélioration qui sont étudiées pour répondre pragmatiquement ? Cela pourrait être un bénéfice pour la visibilité de notre institution. Merci.

Myriam DUBOIS-MONKACHI

Il y a beaucoup de remarques. Je vais prendre les questions, je passerai la parole à la direction de l'engagement pour les sujets VSS et discrimination, car je n'ai pas les éléments d'information. Pour le statut des étudiants salariés, c'est un sujet de préoccupation accompagné par les équipes pédagogiques. Il y a une possibilité de s'inscrire en amont. Le taux de réponse ne permet pas une véritable analyse. On sait qu'au niveau national, c'est 40 % des étudiants qui travaillent, à Sciences Po ce n'est pas autant, c'est toujours trop. Nous avons aussi une politique de vacation qui permet aux étudiants de travailler à l'intérieur de l'établissement, notamment à la bibliothèque, accompagner des étudiants, ce qui permet aussi d'être en lien avec leur établissement, et éventuellement avec leurs études. Sur les salles, il y a une différence entre les campus en région et Paris, même si elle peut être positive aussi de la part des campus, les salles de cours sont ouvertes depuis des années sur les campus en région. Il n'y a pas la problématique que nous avons à Paris, mais il y a la question de la disponibilité des équipes qui peut se comprendre. Concernant les Alumni, une remarque intéressante, je n'ai pas le temps de donner de chiffres, mais il y a une évolution de 10 points sur ce sujet-là entre 2019 et 2022. Je crois que c'est lié au travail qui est en train d'être réalisé, un rapprochement entre l'association des anciens et Sciences Po, peut-être que le directeur en dira un mot. Simon, absolument, c'est un travail à creuser. Il y a un Observatoire de la réussite étudiante qui se crée. Il y a 10 ans de données. J'espère qu'on pourra faire des liens avec toutes les enquêtes qui sont aussi des enquêtes sur les enseignements. J'en profite pour répondre à la question sur les langues, Inès, la sensibilité est hyper conjoncturelle, les enseignements de langues sont les plus appréciés par les étudiants. Ils sont à 86 %, alors que la moyenne des enseignements est entre 78 et 80 %. L'an dernier, il y a eu une difficulté au moment de la rentrée, ce qui explique ce taux. Concernant la relation avec les équipes pédagogiques, Simon, 70 à 71 %, ce n'est pas mal dans un contexte de contrainte. La plupart du temps, quand les équipes pédagogiques sont sollicitées, c'est pour dire non à quelque chose, ou pour dire oui, et cela peut créer de la frustration si la réponse tarde ou si elle n'est pas celle attendue par les étudiants. D'ailleurs, il y a plus de 5 000 verbatims, les étudiants mettent en évidence ce délai de réponse. Dans ce contexte, 70 %, je trouve que c'est pas mal. C'est une manière de rendre un hommage aux équipes qui sont, à Sciences Po, très impliquées dans l'accompagnement des étudiants.

Kate VIVIAN

Je réponds très rapidement à quelques points. D'abord, sur les discriminations, n'oubliez pas que ce baromètre a été tenu durant la période du groupe de travail sur les discriminations, fin 2022, le dispositif n'était pas encore en place donc pas connue. Du coup, sur la question d'un bilan des signalements dans ce cadre-là, on s'est engagé à le faire au bout d'un an. On reviendra en conseil au printemps prochain

pour faire un point. La situation à Sciences Po révèle la difficulté à se saisir de ces dispositifs de manière générale. Je note le point, on y œuvre.

Mathias VICHERAT

Sur les Alumni, on a une logique de rapprochement accéléré ; le dispositif tel qu'il existait depuis des décennies est perfectible car il y a une logique de silos. D'ailleurs, vous évoquiez le fait qu'il y ait dès janvier une fusion des pôles carrière (donc avec un accès gratuit) des Alumni et de Sciences Po Carrières pour faire en sorte qu'il y ait une logique de fichiers partagés, de vraie synergie et de « force de frappe » plus importante pour aider les étudiants et les étudiantes. Je veux juste revenir sur un point qui me semble fondamental concernant la notion de « Sciences pipeau ». Il faut vraiment arrêter avec ça. On a un taux d'employabilité qui s'améliore année après année. En un an, on a gagné 7 points. On est passé de 80% à 87% des diplômés qui trouvent un emploi dans les 6 mois. L'ultraspécialisation en formation initiale, c'est de l'obsolescence accélérée. Aujourd'hui, notre pluridisciplinarité est une force. Évidemment, il y a des choses à améliorer, mais il faut arrêter avec ce terme de « Sciences Pipeau » quand on voit que l'interdisciplinarité est quelque chose de demandé et valorisé sur le marché du travail. Sur les VSS, évidemment, on a encore beaucoup à faire, notamment sur la connaissance des dispositifs. On va renforcer le nombre d'heures d'ouverture de l'infirmerie sur les campus car c'est le premier point d'accès pour le dispositif de VSS. Par ailleurs, je pense qu'on va utiliser des méthodes assez traditionnelles de distribution de nos petits flyers et d'affichage pour que le dispositif soit plus connu. On a beaucoup amélioré les choses, mais le fait que 1/3 des étudiants fin 2022 dise ne pas bien connaître le dispositif montre qu'il y a encore des progrès à faire. Mais il faut savoir d'où l'on part par rapport à une situation d'il y a un an et demi ou deux ans. Je prends ce point-là, c'est très important.

Kate VIVIAN

Sur la distribution alimentaire pour moi, sur chaque campus un partenaire a été identifié. La difficulté se pose sur la question de faire intervenir ces prestataires dans l'enceinte du campus, non pas parce que nous ne voulons pas, mais parce que les prestataires n'ont pas de la bande passante pour pouvoir le faire. Ce que nous faisons, c'est que nous communiquerons sur les lieux de distribution aux étudiants et nous accompagnons l'information pour qu'ils puissent s'y rendre. Les prestataires nous répondent qu'ils ne peuvent pas justifier une distribution dans l'ensemble des campus. Je peux refaire un point pour m'assurer que l'information est bien transmise partout.

Anne Solenne DE ROUX

Pour la part ou l'équilibre entre les enseignements théoriques et les enseignements pratiques, vous avez remarqué que dans ce baromètre, on ne fait pas la distinction entre les étudiants issus du collège universitaire et ceux qui sont dans les écoles. Certaines questions n'ont pas la même pertinence selon le niveau de formation des étudiants, notamment le lien avec les exigences du monde professionnel. C'est un sujet sur lequel on va travailler avec Myriam et avec les équipes des écoles pour faire cette distinction. Il y a des questions qui s'adressent plus ou moins bien à certaines populations.

Dina WAKED

Merci beaucoup. C'est un travail énorme. Nous attendrons le prochain baromètre dans 2 ans. S'il n'y a pas d'autres questions, on peut passer aux questions diverses.

V. ECHANGE D'INFORMATIONS SUR DES QUESTIONS DIVERSES

Dina WAKED

Je vous propose de commencer avec les deux motions, l'une reçue hier soir et l'autre reçue ce matin. Par le passé, j'ai refusé d'accepter les motions qui arrivent assez tard, mais comme il s'agit d'un sujet important, nous devons le discuter et décider ensemble si nous voulons adopter l'une des motions ou si nous limiter au point pris par Sciences Po concernant l'attaque terroriste contre le professeur de français à Arras, Dominique BERNARD, et exprimé notre soutien au corps enseignant. J'émetts une réserve sur

la motion qui évoque ce qui se passe actuellement au Moyen-Orient, car la situation de pleine guerre nous obligera à évoquer toutes les victimes civiles. Si on adopte la motion de l'UNI, éliminons le paragraphe sur le Moyen-Orient ou trouvons une autre formulation pour intégrer toutes les victimes civiles de la guerre.

Simon CORDONNIER

J'ai découvert ces 2 propositions ce matin. Peut-être que je me trompe, mais j'ai l'impression que le conseil de l'institut s'est positionné sur des motions quand, institutionnellement, c'était compliqué de le faire pour la direction. Là, on est sur un sujet qui ne prête pas à débat, c'est une condamnation générale. La direction a pris position. Un message a été envoyé hier, il y a eu un rassemblement. Je ne suis pas complètement convaincu de la valeur ajoutée qu'aurait un positionnement du conseil de l'institut sur ce sujet.

Emeric HENRY

Je suis complètement sur cette ligne. Le message envoyé par la direction était très clair. Parfois, le silence est respectueux et le recueillement est un peu mieux que l'affichage d'une motion.

Inès FONTENELLE

La 2^e motion était en réaction à la première envoyée. On se joint à ce qui a été dit. Il n'est pas besoin de voter de motion, on la retire.

Eberhard KIENLE

J'ai des remarques à faire sur les deux propositions de résolution, mais en amont, il vaudrait mieux débattre s'il relève de ce conseil de passer ce genre de résolution. En principe, on pourrait dire oui, mais je crains qu'il y ait tellement de bonnes causes pour les uns et les autres que, même si nous passons des résolutions qui paraissent justifiées, il y a toujours des causes que nous ignorons. Ce serait une omission ou une négligence dont on pourrait nous taxer. Dans la mesure où la direction répond à ce genre d'inquiétude, il n'est pas besoin pour nous d'agir.

Quentin COTON

Merci à tous. Avant même de penser à Dominique BERNARD, je voudrais avoir une pensée pour les proches de Omri RAM, décédé, victime du terrorisme islamiste en Israël. Cette résolution était pour que notre conseil soutienne les proches de Dominique BERNARD et des victimes du terrorisme islamiste d'Arras. Néanmoins, si ce conseil estime que Monsieur VICHERAT a répondu par son mail à l'attente du conseil, on peut la tirer aussi. Monsieur VICHERAT, je vous remercie et de nombreux étudiants aussi, je pense.

Mathias VICHERAT

Ce n'est pas seulement un mail. Nous nous sommes exprimés aussi à l'extérieur. Votre motion pourrait avoir une vertu de dire à l'extérieur des choses. À plusieurs reprises, nous avons eu aussi des messages sur LinkedIn qui ont été extrêmement relayés. Il y a eu un message pour les communautés internes, mais aussi un message à l'extérieur. C'est pour cela que je me joins à ce qui a été dit sur le fait que l'institution ayant porté un message proche de ce que vous écrivez, je ne vois pas l'intérêt à ce que ce conseil adopte cette motion.

Adrien LEHMAN

Pour la communauté des enseignants vacataires, on n'a pas été destinataire de ce mail. Quand j'ai reçu la proposition des étudiants hier, je me suis dit que c'était une bonne solution. En tout cas, il n'est pas dans la boîte mail. La vice-présidente vient de me le transmettre. Parmi les enseignants vacataires, il y a beaucoup de professeurs de lycée qui s'inquiètent en ce moment. Par ailleurs, je pense que ce n'est pas le rôle d'un organe de gouvernance d'un établissement public d'adopter ce type de texte. La direction générale a répondu, pour moi le sujet est clos.

Mathias VICHERAT

Il faut impérativement que les enseignants vacataires soient dans le listing de l'envoi de ce genre de messages ; normalement c'est le cas. Je ne sais pas pourquoi ça n'a pas été fait, merci Adrien de nous le signaler.

Chiara MARTINELLI

Nova est d'accord avec vous. En 2020, pour ce qui s'est passé pour Samuel PATY par exemple, le conseil de l'institut ne s'était pas exprimé, mais un message avait été publié sur le site de Sciences Po deux jours après l'attentat. Il me semble que pour l'instant on n'a pas publié de message sur le site, on pourrait le faire.

Mathias VICHERAT

On a publié un message sur LinkedIn abondamment relayé. On a envoyé un message à toutes les communautés. On doit avoir les enseignants vacataires, je ne sais pas pourquoi ça n'a pas été le cas. On va regarder pour une diffusion plus large de ce message. La minute de silence a été organisée hier à 14 h 00.

Dina WAKED

Si vous êtes toutes et tous d'accord, retirons les deux motions. On peut aborder d'autres questions diverses.

Kevin COHEN

Monsieur le Directeur, chers élus, chers membres du conseil, chers collègues,
Tout d'abord, je tiens à remercier l'administration pour sa réactivité eu égard à l'attaque terroriste islamiste du Hamas du 7 octobre dernier ainsi qu'à l'appel à l'hommage de Omri RAM notre ami assassiné ainsi qu'aux victimes civiles. Trop peu d'universités ont fait preuve d'une telle clarté. Je tiens ici à vous adresser tout notre soutien. Cependant, malgré cet effort, le climat étudiant se détériore. La haine d'Israël et l'importation haineuse du conflit s'accompagnent quasi instantanément de propos antisémites et d'apologie du terrorisme. La situation choque beaucoup et le climat se détériore du fait d'une minorité très active et nocive. J'ai passé le week-end avec d'autres étudiants, avec qui je partage un sentiment, celui de nous sentir isolés. Isolés face aux messages de haines, des propos antisémites, démunis. L'impact de la haine d'Israël a des conséquences sur la scolarité des étudiants et ça participe à la montée d'un sentiment d'insécurité eu égard à certains mouvements. Il est difficile pour de nombreux camarades de revenir sereinement sur les bancs d'université. Comment assurer un environnement de travail sain et serein à l'ensemble des communautés étudiantes ? Les intimidations, la prolifération et la libération de la parole antisémite sont affolantes. Nous le documenterons très prochainement à la référente LCD. Nous attendons la plus grande fermeté de la part de la CEIP à l'égard des propos inqualifiables. Nous avons signalé à de multiples reprises des problèmes liés au campus de Menton, hélas, ce n'est pas près de finir. L'idée d'appeler la communauté étudiante à s'exprimer sur la situation dans un amphithéâtre, sur ce qui s'est passé en Israël, n'est pas de l'ordre de l'apaisement, bien au contraire. Bon nombre d'étudiants ne viennent plus en cours. Verbalement, en ligne ou matériellement, la haine n'a pas sa place au sein de notre école. Les campagnes BDS envers Israël, boycott des investissements et sanctions non plus. Sa présence sur ce campus est intolérable au regard de son illégalité, est-il possible d'interdire toute campagne BDS au sein de notre école ? Enfin, il faut, je pense, amplifier les efforts déjà entrepris l'année précédente sur son programme académique, ce qui est sensiblement nécessaire.

Alain CHATRIOT

C'était pour une autre question faisant partie des questions diverses. C'est pour prendre acte pour une prochaine séance. On a parlé avec la présentation de l'institut de l'enjeu de gouvernance. On n'a pas eu l'occasion au conseil de l'institut d'évoquer la transformation des réunions des doyens en conseil académique. Je pense qu'à un moment, il serait bon aussi, seulement en termes d'information, de compréhension de la gouvernance, que ces questions soient évoquées, même brièvement, lors d'une séance du Conseil de l'Institut, même si on sait que nos séances sont à la fois longues, mais surtout

denses, compte tenu des questions qui y sont abordées. Je pense que celle-ci le mériterait aussi à terme, ne serait-ce que pour que l'ensemble des communautés comprennent ces évolutions dans la gouvernance de notre institution.

Mathias VICHERAT

Première chose, nous avons eu une expression, assez rare, dans le paysage universitaire français. Nous avons eu aussi des réactions, le directeur de Menton, Youssef HALAOUA, a été extrêmement clair, y compris dans les interactions qu'il a eues avec les différentes organisations étudiantes. Je le rappelle, dorénavant, nous avons un dispositif renforcé sur les discriminations. Évidemment, tout cas de discrimination, d'antisémitisme, de racisme, d'appel à la haine doit pouvoir faire l'objet d'un signalement à la CEIP. Nous avons un dispositif pour cela et j'en appelle à la saisie du dispositif. Sur la question de la gouvernance, vous avez raison Alain, on a transformé notre conseil des doyens qui n'était qu'au niveau des écoles en COMAC, Comité académique, qui considère justement l'enjeu du rapprochement de la recherche et des enseignants à travers une instance qui rassemble à la fois les doyens et doyennes, une partie des membres du Comex et les directeurs et directrices de département avec une fois par trimestre, la présence des directeurs et directrices des unités de recherche. Pour nous, l'idée est que cette instance qui mêle l'enseignement et la recherche se réunisse régulièrement. On pourra y revenir de manière plus approfondie.

Adrien LEHMAN

Le professeur François HEILBRONN et Bathylle MISSIKA sont partis. J'avais longuement discuté avec eux et Kévin COHEN des éléments que Kévin a soulignés. Je sais que François aurait aimé dire un certain nombre de choses à la table du conseil. Je ne vais pas le faire pour lui, mais je rappelle à tout le monde qu'au-delà de la communauté étudiante, il y a de très nombreux enseignants qui sont très sensibles à cette question et, en ce qui nous concerne, on sera extrêmement vigilant au fait que Sciences Po soit irresponsable sur cette question. On sait que c'est effectivement très largement le cas.

Chiara MARTINELLI

On va s'unir à ces discours. À Nova, on croit que Sciences Po doit être un lieu de débats, de controverses scientifiques. On doit réfléchir tous ensemble de la manière la plus rationnelle possible à propos de ce conflit. On salue la conférence organisée qui est une tentative pour apaiser les tensions et permettre un dialogue. On espère qu'il y en aura d'autres de ce genre. Parmi les étudiants, les tensions ne sont pas apaisées, on ne doit pas penser aux discriminations comme quelque chose d'individuel. On doit continuer à sensibiliser et ne pas laisser les étudiants concernés directement par les conflits gérés ce poids. Sciences Po est déjà en train de faire des choses, mais on continue à être vigilant.

Dina WAKED

Je voudrais souligner et rappeler qu'il est crucial d'être ferme contre toutes les formes de racisme et la haine. Il est également important de respecter les lieux de débat et la liberté académique pour avoir un « safe space » où s'exprimer. S'il n'y a pas d'autre commentaire, on s'arrête là. Je vous remercie toutes et tous. Je vous souhaite une très bonne journée.

Dina WAKED lève la séance à 11 h 37.